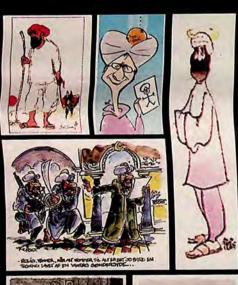
Numéro spécial procès des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015

2 SEPTEMBRE 2020 / N° 1467 / **3€**



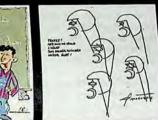


FRANCE METRO, 3 &- BELLUX (3.50 E - ESPITIPORT CONTIAND 1.3.50 E - GRA 1.5 E - NL 1.3.50 E - FINA 1.6 E - AUJA 1.5 E - DOMIA 1.4.20 E - CH 1.5.10 CH E - CLA 1.6.506 CAD - N.CALIA 1.700 XPF - POLIA 1.700 XPF - TUN 1.5.50 THD WWW.CHARTICHER DECAME

















L 14057 - 1467 H - F: 3,00 € - RD

Dans le jacuzzi des ondes



LA MAUVAISE

PHILIPPE LANCON

Je n'assisterai pas au procès de l'attentat contre Charlie. Je n'irai témoigner que si les juges l'exigent, ce qui me paraît heureusement improbable. Je n'ai rien de plus à dire que ce que j'ai écrit ici même et dans mon livre Le Lambeau. Et je me sens fatigué. Comme j'ai besoin de fiction pour supporter la réalité, je vais peut-être relire Les Possédés de Dostoïevski. Peut-être, ou peut-être pas. J'ai cette tentation depuis cinq ans. C'est à l'hôpital, aux Invalides, qu'elle est apparue. Je n'attendais évidemment pas de ce roman, qui a marqué ma jeunesse, des clés pour comprendre ce qui a eu lieu à Charlie. J'espérais simplement un accompagnement sensible et intelligent de ce que nous venions de vivre. Je ne «reconnais» jamais ma propre expérience dans un livre, mais il m'arrive d'y percevoir des reflets, des perspectives. Ils tapissent et enrichissent le mystère d'une existence, la mienne, comme des peintures au fond d'une grotte.

Pourquoi n'ai-je pas relu Les Possédés aux Invalides, ni plus tard? J'ai peut-être senti que le faire aurait été forcé, à la fois anachronique et un peu trop «ton sur ton», donc artificiel, donc vain. Je devais tenir à ma réputation intérieure; mais le plus probable, c'est que je manquais d'énergie pour accueillir celle des personnages de Dostoïevski. Est-ce toujours le cas? Je manque d'énergie pour des tas de choses aujourd'hui. J'en manque pour aller au procès, pour faire la révolution, pour faire les courses et le ménage, pour vibrer jour et nuit aux justes causes, pour m'indigner chaque matin avant le chant du coq du voisin. J'en manque aussi pour me souvenir de la brève apparition des frères K., dont les fantômes et certains acolytes vont donc être jugés.

J'ai lu Les Possédés à 25 ans, un été, dans la micheline qui, chaque week-end, me conduisait dans la Nièvre et m'en ramenait. Je passais mon temps à prendre des notes (que j'ai perdues) en le lisant. J'étais enthousiasmé et inquiété par ces nihilistes qui renversent les positions et les consciences d'un monde de vieux cons, à bout de souffle. Comme j'ai la flemme de résumer le livre, je recopie ce qu'en

dit l'Encyclopædia Universalis. C'est bref, ll y a belle lurette mais ça me paraît assez juste : Les Posséque le consensus dés sont «le tableau d'une société que ses autour de vices et sa lâcheté ont désarmée, mise à Charlie a fondu mal par des révolutionnaires dont la troupe est formée d'imbéciles et de fanatiques et

dont le chef n'est pas guidé par une doctrine, mais par une volonté de destruction». Le monde de 2020 n'est pas la Russie de 1870. Cependant, à tort ou à raison, j'ai l'impression qu'il lui ressemble.

Notre société a répandu beaucoup de beauté et de laideur. beaucoup de bienfaits et de crimes. Elle engendre chaque jour de nouveaux imbéciles, de nouveaux fanatiques, quidés moins par l'idée du progrès et du compromis que par une volonté de destruction (en gros : du monde tel qu'il s'est développé depuis la Renaissance, selon des critères essentiellement occidentaux). Face à ces destructeurs, il y a hélas, comme dans le roman de Dostoïevski, pas mal de fantoches et de réactionnaires. Dans ce processus désagréable, que signifie l'attentat contre Charlie? Cet événement est-il anecdotique, important, central? Le procès apportera peutêtre, sinon des réponses, au moins quelques précisions.

Ce qui me paraît sûr en revanche, c'est que le monde où cet attentat a eu lieu place le vieil humaniste laïque et critique, persuadé de la tragique (et comique) ambiguïté des hommes, sur une vieille coque de noix percée, entre Charybde et Scylla, à portée de tir de canon. Dans ce contexte, le procès qui débute est une cérémonie sociale nécessaire, symbolique et limitée. Et aussi, pour certains d'entre nous, un rituel de consolation. Maigre consolation : il y a belle lurette que le consensus autour de Charlie a fondu ; c'est sans doute qu'il n'a jamais existé. Notre journal, qui n'est pas aimé à droite, l'est de moins en moins à gauche. Cet isolement a des raisons politiques; mais l'essentiel, à mon avis, est affaire de ton. Charlie continue de vouloir rire ou sourire de tout dans un monde où plein de gens, surtout à gauche, ne veulent plus rire de rien, et surtout pas d'eux-mêmes. Monde de fureur et de sarcasme, beaucoup plus que de satire, où l'existence se confond peu à peu avec l'état de victime. Monde où Charlie est une victime déplacée, une mauvaise victime. Je crains que, pour beaucoup, les frères K. aient simplement exagéré.

DOSTOÏEVSKI BOUDE LE PROCES DES KOUACHI



SONDAGE IFOP/CHARLIE

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, c'est important, MAIS.

Cinq ans après l'attentat qui a frappé la rédaction de Charlie Hebdo, quinze ans après la publication des caricatures de Mahomet, où en est-on, en France, de la perception de ces deux événements et, plus généralement, de l'attachement à la liberté d'expression et aux valeurs de la République? C'est la question qui traverse le sondage que l'Ifop a effectué en août pour Charliel, en interrogeant une population représentative de l'ensemble des personnes résidant en France, puis, plus spécifiquement, des personnes se déclarant de religion musulmane. Il en ressort que, depuis 2015, les choses ne se sont pas franchement arrangées...

LA PUBLICATION DES CARICATURES DE MAHOMET

Selon vous, les journaux ont-ils eu raison ou tort de publier les caricatures du prophète Mahomet?

	ENSEMBLE DE LA POPULATION (%)	PERSONNES SE DÉCLARANT MUSULMANES (%)
Ils ont eu raison, au nom de la liberté d'expression	59	19
Ils ont eu tort, car cela constituait une provocation inutile	31	69
Ne se prononce pas	10	12

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Depuis l'attentat de janvier 2015 contre Charlie Hebdo, diriez-vous que la liberté d'expression en France a augmenté, est restée la même ou a diminué?

	ENSEMBLE DE LA POPULATION (%)		
	A augmenté	Est restée la même	A diminué
Sur les réseaux sociaux	33	37	30
Dans vos discussions ou débats avec votre famille, vos amis	15	68	17
Dans les médias «traditionnels» (télévision, radio, presse)	13	42	45

	PERSONNES SE DÉCLARANT MUSULMANES (%)		
	A augmenté	Est restée la même	A diminué
Sur les réseaux sociaux	53	33	14
Dans vos discussions ou débats avec votre famille, vos amis	27	58	15
Dans les médias «traditionnels» (télévision, radio, presse)	33	44	23

LA CONDAMNATION DES AUTEURS DE L'ATTENTAT

Quand vous pensez aux auteurs de l'attentat de janvier 2015 contre les journalistes de Charlie Hebdo, quelle est votre réaction?

	ENSEMBLE DE LA POPULATION (%)	PERSONNES SE DÉCLARANT MUSULMANES (%)	
Vous les condamnez totalement	88		
Vous les condamnez, mais vous partagez certaines de leurs motivations	4	10	
Vous ne les condamnez pas	4	5	
Cela vous laisse indifférent	4	13	

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

En général, faites-vous passer vos convictions religieuses avant les valeurs de la République?

	ENSEMBLE DE LA POPULATION (%)	PERSONNES SE DÉCLARANT MUSULMANES (%)
OUI	17	40
NON	83	60

1. L'ensemble de l'enquête est à lire sur le site de l'Ifop, ifop.com/opinion

L'enquête a été menée auprès :

d'un échantillon de 1020 personnes, représentatif de l'ensemble de la population vivant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus;

d'un échantillon de 515 personnes, représentatif de la population de religion musulmane vivant en France métropolitaine âgée de 15 ans et plus

Les interviews ont été réalisées par questionnaire autoadministré en ligne du 6 au 17 août 2020.



Si on veut défendre la liberté d'expression, il faut arrêter d'être jeune. C'est la conclusion que l'on est tenté de tirer lorsque l'on analyse en détail l'enquête que l'Ifop a conduite pour Charlie! En 2020, quand on a entre 15 et 24 ans, elle ne constitue vraisemblablement pas une priorité - contrairement à la fable entretenue par les milliardaires qui possèdent les réseaux sociaux. En tout cas, elle doit céder le pas au «respect» des dogmes religieux, y compris lorsqu'ils sont criminels. Ca ne signifie pas que les jeunes sont des cons. Cela prouve juste que la grande majorité des responsables politiques, des médias, des intellectuels, sans oublier des institutions comme l'Éducation nationale, se sont montrés au-dessous de tout. Et particulièrement ces vingt dernières années. Prenons par exemple la question, a priori non piégée, portant sur la condamnation, ou pas, des auteurs de l'attaque contre Charlie Hebdo.

88% de la population et 72% des personnes se déclarant musulmanes condamnent totalement les frères Kouachi - ce qui fait tout de même 12% et 28 % qui les trouvent sympas ou qui s'en

foutent -, mais ils ne sont respectivement que 72 % et 62 % lorsqu'ils ont entre 15 et 24 ans. Ce qui augmente sensiblement la popularité des tueurs et de leurs actes... Et c'est encore pire pour les 15-17 ans : alors que seulement 1% d'entre eux ne les condamnait pas en 2016, ils sont 22% aujourd'hui... Quant aux manifs comme celle du 11 janvier, seuls 53% de la population y participeraient, et 39 % des personnes se déclarant musulmanes. Ce qui nous amène au mobile du crime : les caricatures de Mahomet. L'indignation suscitée par leur publication est comprise par 29 % de la population, dont 47% des 15-24 ans. Mais par 73 % des personnes qui se déclarent musulmanes - le chiffre monte carrément

à 83% quand ils ont entre 25 et 34 ans. Quant à dire si les journaux ont eu tort ou raison de publier lesdites caricatures, seulement 59 % de la population défendent la liberté d'expression - et c'est encore chez les 15-24 ans (35%) qu'on en trouve le moins -, tandis que 69% des personnes se déclarant musulmanes considèrent que c'était une provocation inutile. Et 72% pour les 15-24 ans. Quant à l'épineuse question des rapports tendus entre les religions et la République que l'on espérait réglée depuis 1905, ce n'est pas gagné. Il reste encore 17% de la population croyante qui font passer leurs convictions religieuses avant les valeurs de la République - et 37 % des 15-24 ans. Mais le taux grimpe à 40 % chez les personnes se déclarant musulmanes, et jusqu'à 74% pour les 15-24 ans. Pour ne rien arranger, ils considèrent à 61% que l'islam est la seule vraie religion -73% pour les 25-34 ans - et 45%

des 15-24 ans pensent que l'islam - la seule vraie religion, doncest incompatible avec les valeurs de la société française... Sans surprise, seuls 39% de la population pensent que les «musulmans» respectent

les valeurs de la République, et 65% pensent qu'ils les respectent moins qu'il y a une vingtaine d'années. Et, pour se détendre un peu et terminer sur une touche de grotesque, les personnes se déclarant musulmanes pensent que ce sont les « Français » sans religion qui respectent le moins les valeurs de la République. Certes, un sondage, quel qu'il soit, est toujours à prendre avec des pincettes. Il n'empêche que, Covid ou pas, l'Éducation nationale a aujourd'hui un problème autrement plus compliqué et explosif à gérer qu'une bête distribution de masques et de gel G. Biard hydroalcoolique.

1. ifop.com/opinion

LA RÉPUBLIQUE.

COMBIEN

DE LIKES?

MON ETRANGETE

RICHARD MALKA

JE VAIS RENTRER DANS CETTE SALLE D'AUDIENCE, cette cour d'assises spécialement composée, ce lieu qui sera filmé «pour l'Histoire». Je vais voir des visages familiers qui portent tous la marque du 7 janvier. Je vais croiser des regards hostiles et d'autres bienveillants. Je vais regarder les hommes qui seront jugés et dont ie connais à peine les noms si peu ils m'intéressent. Je les verrai s'asseoir dans le box des accusés durant deux mois et demi. Je vais écouter le récit de ces attentats, dans des détails que je préférerai ignorer. Je vais voir s'affronter des avocats et probablement me sentir étranger à leurs joutes. Pour la première fois, je n'éprouverai pas l'appartenance rassurante à une même confrérie. ma famille. Pourtant j'en porterai la robe, et peut-être est-ce une trahison. Je vais rentrer dans cette salle d'audience, mais je ne sais pas en quelle qualité. Avocat, ami, compagnon de route, témoin et acteur, parmi d'autres, de cette histoire, pour avoir défendu la publication des caricatures. le mobile du crime. Je vais rentrer dans cette salle d'audience que je ne connais pas, nouveau palais de justice oblige, sans y être vraiment. Je ne serai pas avec mes amis avocats car je suis de Charlie et je ne serai pas avec mes amis de Charlie car je suis avocat. Je préférerai être n'importe où plutôt que là. et pourtant je ne pourrai être nulle part ailleurs. Avant de plaider, il faudra bien trouver le moyen de concilier ma robe et mon histoire, dénicher la bonne distance à soi, pour éviter l'écartèlement. Et parvenir à «représenter Charlie», son passé et son présent, son irrévérence et son sérieux, sa légèreté et sa gravité, sa comédie et sa tragédie, ce qu'il est et ce qu'il symbolise, le petit journal de la rue Abel-Hovelacque d'il y a vingt-huit ans et le titre mondialement connu d'aujourd'hui. Je vais pousser la porte de cette salle d'audience, et ce sera l'impossible et l'inconnu. Viendra le moment où ce sentiment d'étrangeté devra disparaître, ou plutôt me nourrir pour trouver la force de se lever et de défendre ce journal, cette idée que l'on a voulu assassiner, cette histoire que l'on a voulu clore. Plaider, parler, raconter, accuser, s'oublier, ne pas se taire pour vaincre la peur et ses armées. Peu importe en quelle qualité.



CEUX QUE NOUS AVONS PERDUS

Ce jour-là. Cabu, Wolinski, Charb, Tignous, Honoré, Elsa, Bernard, Mustapha. Franck, Michel, Frédéric et Ahmed.

Et les jours suivants. Clarissa, Philippe, Yohan, Yoav et

Un procès s'ouvre aujourd'hui, qui devra conclure des mois d'enquête, des années de questionnements, et graver définitivement dans le marbre de la vérité judiciaire la réalité

insupportable de ces journées tragiques. Ces tueries nous horrifient d'autant plus que d'autres carnages leur ont succédé et que rien ne garantit que jamais il ne s'en reproduira de tels. Nous assisterons donc au procès de notre passé, mais aussi à celui de notre avenir. Demain peut encore nous massacrer.

Si le crime est si difficile à nommer, c'est parce qu'il fut commis au nom d'une idéologie fasciste nourrie dans les entrailles d'une religion. Et rares sont ceux qui, cinq ans après, osent s'opposer aux exigences toujours plus pressantes des religions en général, et de certaines en particulier.

Des procès, il faudrait donc en faire non pas un, mais dix, vingt ou cent. Contre les coupables, mais ils sont morts. Contre leurs complices, et ils sont là. Mais aussi contre la lâcheté. le cynisme, le pédantisme, l'inculture, la trahison, la couardise, le confort intellectuel, l'opportunisme, l'aveuglement, la suffisance, la superficialité, les calculs politiques, l'inconscience, la légèreté, le défaitisme, l'indécision, l'imprévoyance et mille autres travers qui, séparément, semblent anodins, mais qui, tous réunis, ont permis d'exterminer un journal.

Dans la salle de rédaction de ce journal, les bourreaux ont actionné des armes dont le mode d'emploi avait été rédigé par d'autres. Un seul procès ne suffira pas. Pour écrire cette défaite collective, il restera l'Histoire. Nous, nous n'aurons pas le courage de le faire. Il n'y a plus qu'à espérer voir émerger, dans dix ou vingt ans, des esprits plus libres que ceux de notre

temps, qui exhumeront les actes de Nous ne nous leurs aînés et se diront « mais comcoucherons jamais. Nous ne

ment ont-ils pu laisser faire ça?». Dans ce procès, on nous invitera à parler sans haine et sans crainte, comme il est d'usage devant une renoncerons jamais

cour d'assises. On lèvera le bras et on jurera que c'est le cas. Le respect des lois nous obligera à ce rituel. Mais la vérité n'est pas audible, et c'est un mensonge qu'on nous demandera de proférer solennellement. Car rien n'est terminé.

La haine qui nous a frappés est toujours là et, depuis 2015, elle a pris le temps de muer, de changer d'aspect pour passer inaperçue et poursuivre sans bruit sa croisade impitoyable.

La crainte aussi. Celle, fanatique, d'un Dieu exterminateur dont les serviteurs soumis croient desserrer son étreinte, en la transmettant à toute la société par les menaces et la mort.

Quant à nous, notre haine et notre crainte, nous n'en aurons pas honte. Nous les tairons pour ne pas heurter ceux qui ne comprendront jamais ce que se faire massacrer signifie réellement. Nous les tairons sans chercher à nous en défaire car cela est impossible, mais aussi parce qu'elles nous aideront, qui sait, à traverser d'autres épreuves dans le combat contre cet obscurantisme qui a tenté par la terreur de faire de nous ses esclaves. Car nous ne nous coucherons jamais. Nous ne renoncerons jamais.

Les grands absents des procès d'assises sont toujours les victimes. L'anéantissement d'un être humain n'inspire que colère et chagrin. Car avec lui disparaît pour toujours sa connaissance du monde. L'exécution des journalistes et des dessinateurs de Charlie Hebdo visait à effacer leurs convictions, leur culture, leur talent. Leur destruction rappelle celle, quelques années plus tôt, des bouddhas de Bamiyan. Aujourd'hui, il ne subsiste comme preuve de leur existence qu'une vaste grotte évidée. La trace des martyrs de Charlie Hebdo aussi n'est aujourd'hui perceptible que par le vide

immense laissé après leur passage parmi nous. Ce fut une chance pour moi d'avoir travaillé avec eux durant toutes ces années. Ce qu'ils m'apportaient, je ne m'en rendais pas compte à l'époque. Le rythme effréné d'un hebdomadaire, les reportages, les réunions de rédaction, les pages de dessins, les hors-séries, les milliers d'heures passées ensemble à fabriquer ce journal bouillonnant m'avaient fait perdre de vue le luxe dont je jouissais de les côtoyer et d'être enrichi par leur génie et leur humanité. Le temps de ce procès parviendra, peut-être, à remplacer le silence de leur absence par le murmure de leur souvenir. •

LESCHAROGNARDSDU

JEAN-MARIE LE PEN

Huffington Post du 10 janvier Ouest-France du 16 janvier

«La signature de services secrets»

« Je déplore la disparition de douze Français. Mais je ne suis pas Charlie du tout, je suis Charlie Martel si vous voyez ce que je veux dire! » «Eh bien moi, je suis désolé, je ne suis pas Charlie. Et si je me sens touché par la mort de douze compatriotes français, je ne me sens pas du tout l'esprit de Charlie. » « Le Pan estima que l'attentat qui a francé Charlie.

«Le Pen estime que l'attentat qui a frappé Charlie Hebdo "porte la signature de services secrets". Il a tenu ces propos dans un entretien paru dans le journal russe Komsomolskaïa Pravda.»

TARIO RAMADAN

Le Club de la presse, Europe 1, le 12 janvier

« C'est un humour de lâche »

« Je m'étais expliqué à l'époque en disant qu'ils visaient systématiquement la même communauté, qu'ils avaient des traitements à géométrie variable, que quelques semaines auparavant, ils avaient renvoyé Siné, qui avait fait une référence à la filiation juive du fils de Sarkozy, et que je trouvais qu'ils avaient une expression libre à géométrie variable. Et je disais: "Je trouve que votre façon de stigmatiser la communauté musulmane, c'est un bon marché et c'est lâche. C'est un humour de lâche."»

EMMANUEL TODD

Dans Qui est Charlie? Sociologie d'une crise religieuse (éd. Seuil, 2015)

«Cracher sur la religion des plus faibles»

«Des millions de Français se sont précipités dans les rues pour définir comme besoin prioritaire de leur société le droit de cracher sur la religion des plus faibles. [...] Pour moi c'était un journal qui survivait par l'islamophobie. [...] Je pense qu'une partie de l'horreur, c'était que parmi les gens qui ont été tués, il y avait pas mal de personnes âgées un peu décalées. La moyenne d'âge, c'était mon âge actuel, ca devait être 64 ou 65 ans. C'était déjà quelque chose du passé aussi. Il y avait quelques éléments actifs dans l'islamophobie mais qui n'étaient probablement pas la majorité de la rédaction. [...] C'était un journal islamophobe, sans talent, au milieu d'une société engluée dans une crise économique, dans une perte de sens religieux et dans leauel la fixation de compensation sur des minorités religieuses devient importante.»



VIRGINIE DESPENTES

Les Inrocks du 17 janvier

« J'ai plané dans un amour de tous – dans un rayon puissant »

« J'ai été aussi les gars qui entrent avec leurs armes. Ceux qui venaient de s'acheter une kalachnikov au marché noir et avaient décidé, à leur façon, la seule qui leur soit accessible, de mourir debout plutôt que vivre à genoux. J'ai aimé aussi ceux-là qui ont fait lever leurs victimes en leur demandant de décliner leur identité avant de viser au visage. J'ai aimé aussi leur désespoir. Leur façon de dire – vous ne voulez pas de moi, vous ne voulez pas me voir, vous pensez que je vais vivre ma vie accroupi dans un ghetto en supportant votre hostilité sans venir gêner votre semaine de shopping soldes ou votre partie de golf – je vais faire irruption dans vos putains de réalités que je hais parce que non seulement elles m'excluent mais en plus elles me mettent en taule et condamnent tous les miens au déshonneur d'une précarité de plomb. [...]
Je les ai aimés dans leur maladresse – quand je les ai vus armes à la main semer la terreur en hurlant "on a vengé le Prophète" et ne pas trouver le ton juste pour le dire. Du mauvais film d'action, du mauvais gangsta-rap. Jusque dans leur acte héroïque, quelque chose qui ne réussissait pas. Il y a eu deux jours comme ça de choc tellement intense que j'ai plané dans un rayon puissant. »



EDWY PLENEL

Sur le plateau du *Petit Journal* de Yann Barthès, sur Canal+, le 22 janvier

« Le sujet est délicat »

A propos de la «une» de Luz «Tout est pardonné»: « Je comprends que des gens puissent la trouver choquante. [...] on a des sensibilités. Je ne suis pas pour qu'on tue, et je trouve scandaleux, et comme nous tous, et comme tous nos compatriotes de toute origine, qu'on tue pour ça. Mais... [...] Moi, personnellement, non, je ne suis pas concerné, mais... [...] Le sujet est délicat.»

PAPE FRANÇOIS

Huffington Post du 15 janvier

«On ne peut insulter la foi des autres, on ne peut la tourner en dérision l »

«On ne peut provoquer, on ne peut insulter la foi des autres, on ne peut la tourner en dérision.
[...] Chacun a non seulement la liberté, le droit, mais aussi l'obligation de dire ce qu'il pense pour aider au bien commun. il est légitime d'user de cette liberté, mais sans offenser. [...] Si un grand ami parle mal de ma mère, il peut s'attendre à un coup de poing, et c'est normal. On ne peut provoquer, on ne peut insulter la foi des autres,

on ne peut la tourner en dérision. [...] On ne peut offenser ou faire la guerre, ou tuer au nom de sa propre religion, au nom de Dieu!» a-t-il lancé. Tuer au nom de Dieu « est une aberration » et «il faut croire avec liberté, sans offenser, sans imposer, ni tuer».

DELFEIL DE TON'

L'Obs du 14 janvie

« Je t'en veux vraiment Charb »

«Il était le chef. Quel besoin a-t-il eu d'entraîner ses amis dans la surenchère?» * Journaliste

LE ROI DE JORDANIE

Ouest-France du 15 février

« Un comportement condamnable, irresponsable et inconscient »

Pour le roi de Jordanie, Abdallah II, il s'agit d'un «comportement condamnable, irresponsable et inconscient, les principaux fondements de la liberté d'expression étant la responsabilité et le respect des religions au lieu des atteintes délibérées», affirme le Palais royal jordanien dans un communiqué. Le roi Abdallah II de Jordanie et son épouse, Rania, ont participé, avec une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement, à la marche historique organisée dimanche à Paris après les attaques qui ont fait 17 morts.

TRIBUNE INOPPORTUNE

Le Monde du 14 janvier
Signée par : Ludivine Bantigny, historienne;
Emmanuel Burdeau, critique de cinéma;
François Cusset, historien des idées;
Cédric Durand, économiste; Éric Hazan, éditeur;
Razmig Keucheyan, sociologue; Thierry Labica,
historien; Marwan Mohammed, sociologue;
Olivier Neveux, historien de l'art; Willy
Pelletier, sociologue; Eugenio Renzi, critique de
cinéma; Guillaume Sibertin-Blanc, philosophe;
Julien Théry, historien; Rémy Toulouse,
éditeur; Enzo Traverso, historien

« Non à l'union sacrée ! »

«[...] Nous partageons les sentiments de celles et ceux qui sont descendus dans la rue. Mais ces manifestations ont été confisquées par des pompiers pyromanes qui n'ont aucune vergogne às 'y refaire une santé sur le cadavre des victimes. Manuel Valls, François Hollande, Nicolas Sarkozy, Brice Hortefeux, Jean-François Copé, Angela Merkel, David Cameron, Jean-Claude Juncker, Viktor Orbán, Benyamin Netanyahou, Avigdor Lieberman, Naftali Bennett, Petro Porochenko, les représentants de Recep Tayyip Erdogan, Vladimir Poutine, Omar Bongo...: quel défilé d'abjecte hypocrisie.

Cette mascarade indécente masque mal les 5000 bombes que l'Otan a larguées sur l'Irak depuis cinq jours sur décision de ce carré de tête; les milliers de morts à Gaza, où Avigdor Lieberman, le ministre israélien des Affaires étrangères, imaginait employer la bombe atomique quand Naftali Bennett (Économie et Diaspora) se rengorgeait d'avoir tué beaucoup d'Arabes; le million de victimes que le blocus en Irak a provoquées. Ceux qu'on a vus manifester en tête de cortège à Paris ordonnent ailleurs de tels carnages. [...] Nous ne sommes pas des policiers. La mort de trois d'entre eux est un événement tragique. Mais elle ne nous fera pas entonner l'hymne à l'institution policière. Les contrôles au faciès, les rafles de sans-papiers, les humiliations quotidiennes, les tabassages parfois mortels dans les commissariats, les Flash-Ball qui mutilent, les grenades offensives qui assassinent, nous l'interdisent à jamais. Et, s'il faut mettre une bougie à sa fenêtre pour pleurer les victimes, nous en ferons briller aussi pour Éric, Loïc, Abou Bakari, Zied, Bouna, Wissam, Rémi, victimes d'une violence perpétrée en toute impunité. Dans un système où les inégalités se creusent de manière vertigineuse, où des richesses éhontées côtoient la plus écrasante misère, sans que nous soyons encore capables massivement de nous en indigner, nous en allumerons aussi pour les six SDF morts en France la semaine de Noël 2014. [...]»

JEAN-MICHEL LONGNEAUX

Express du 12 janvier

« Pourquoi je ne suis décidément pas Charlie »

«[...] Proclamer être Charlie, ce n'est pas seulement défendre le droit de pensée, le droit au désaccord - ce que je partage, comme tant d'autres -, c'est défendre aussi le droit d'offenser selon les codes de l'autre, c'est défendre le droit d'humilier, de ridiculiser publiquement. [...] C'est croire que toutes les

7 JANVIER 2015

cultures partagent nos codes, notre sens de l'humour et que, si ce n'est pas le cas, elles devraient y tendre puisque nous détenons la vérité sur les bonnes conduites. [...] il faut oser refuser les modes d'expression qui peuvent blesser, qui sont ressentis par ceux qui sont visés comme de la haine, et qui suscitent en retour de la haine. On a le droit de n'être pas d'accord avec les autres, on n'a pas le droit de les humilier.

Entre des crayons et des kalachnikovs, le rapport de force semble disproportionné, injuste, cruel. Ce que nous ne voulons pas voir - et que pourtant nous savons tous -, c'est que l'humour peut être d'une violence inouïe, qu'il peut blesser, qu'il peut détruire : certains se suicident à force d'être ridiculisés. Certains dessins, certains mots d'esprit sont pires que des fusils : ceux-ci tuent d'un coup, ceux-là, à petit feu. »

 Philosophe, professeur à l'université de Namur (Belgique).

THIBAUD COLLIN'

Le Monde du 14 janvier

«L'hebdo satirique n'est pas la France»

«[...] Ce journal n'a eu de cesse de manier le crayon pour insulter les croyances religieuses et se moquer de toute autorité et institution. Mais la liberté ne s'inscrit-elle pas dans un ensemble plus large : la responsabilité, le respect d'autrui et d'abord le fonctionnement de la raison?

[...] Certains règlent la question en se limitant à une approche strictement juridique : "le délit de blasphème n'existe plus depuis très longtemps en droit français" pour en conclure à un soi-disant "droit au blasphème" ; comme si offenser autrui était un droit de l'homme. Faire croire aux musulmans français que "Charlie, c'est la

France", c'est confirmer dans l'esprit de beaucoup que, décidément, ils sont étrangers à ce corps politique.

Comment peut-on se sentir membre de la communauté nationale si celle-ci se choisit pour symbole ce qui heurte ses croyances les plus sacrées? [...] Exiger qu'un musulman devienne un bon citoyen en adhérant aux valeurs de la République dont l'incamation serait "Charlie", c'est pratiquement l'exclure de la nation et donc le jeter dans les bras des islamistes qui n'attendent que cela.»

* Professeur de philosophie au collège Stanislas, établissement privé catholique à Paris.

TRIBUNE COLLECTIVE

Le Monde du 14 janvier
Signée par : Saïd Bouamama, porteparole du Front uni des immigrations
et des quartiers populaires; Houria
Bouteldja, membre du Parti des indigènes
de la République; Ismahane Chouder,
coprésidente du collectif féministe pour
l'égalité; Alain Gresh, journaliste; Michèle
Sibony, porte-parole de l'Union juive
française pour la paix, Denis Sieffert,
directeur de Politis

« Il faut combattre l'islamophobie »

«[...] Rien ne justifie un tel crime; rien ne justifie que l'on s'en prenne à une rédaction; rien ne justifie que l'on assassine des journalistes, des policiers, de simples citoyens, certains parce qu'ils sont juifs. [...] il est vital que s'ouvre un débat sur l'avenir commun que nous voulons. Celui-ci a commencé, mais il s'engage dans une voie dangereuse, celle d'accuser les critiques de Charlie Hebdo d'être, plus ou moins directement, responsables des morts du 7 janvier. Écoutons

Jeannette Bougrab, ancienne secrétaire d'État sous la présidence de Nicolas Sarkozy: "À force de les pointer du doigt, de dire qu'à Charlie Hebdo ils sont des islamophobes, qu'ils détestent l'islam [...]. Je pense aux Y'a bon awards et aux Indigenes de la République, bien sûr qu'ils sont coupables. Je le dis et j'assume mes propos." Ce type d'argument est régulièrement développé par l'essayiste Caroline Fourest. Il a été repris dans une tribune du Monde (9 janvier) par Christophe Ramaux, qui insiste sur la responsabilité des organisateurs et des participants – du Parti des indigènes de la République à Politis, en passant par Edwy Plenel et Attac – à un colloque, le 13 décembre 2014, contre l'islamophobie (auquel Ramaux n'a visiblement pas assisté).

Ces attaques cherchent à nous enfermer tous dans des choix binaires (pour Charlie Hebdo ou pour les terroristes), à criminaliser ceux qui se mobilisent contre l'islamophobie, ceux qui ont critiqué l'hebdomadaire satirique, en le traitant de complice des assassins. Elles reviennent à refuser le droit à la critique, ce qui est pour le moins paradoxal venant de ceux qui s'érigent en défenseurs de la liberté d'expression, sans limites ni frontières. Ainsi nous serions responsables des morts de ce mois de janvier? Que faut-il dire alors des intellectuels et des journaux qui ont soutenu l'intervention américaine de 2003 en Irak, qui a provoqué des dizaines de milliers de morts? Au-delà de ces polémiques s'ouvrent deux types de questions qui méritent une discussion approfondie. D'abord, existe-t-il un rapport entre la politique que mènent les pays occidentaux et la montée de groupes extrémistes et fanatiques? Ensuite, quelle est la réalité de l'islamophobie en France et pourquoi faut-il la combattre?»

DIEUDONNÉ

Ouest-France du 14 janvier

«Il se sentait "Charlie Coulibaly"»

« Dieudonné écrivait sur Facebook qu'il se sentait "Charlie Coulibaly". »

EDWY PLENEL

Twitter, le 17 janvier (@edwyplenel)

« À lire impérativement pour se ressaisir »

«L'enfance misérable des frères Kouachi. À lire impérativement pour se ressaisir. http://t.co/pdysb1ZNie via @Reporterre»

ABD AL MALIK

Le Figaro du 25 février

«Les caricatures ont clairement contribué à la progression de l'islamophobie»

«"Soyons honnête, dans notre pays, les caricatures de Charlie Hebdo (certes acte démocratique par excellence parce qu'éclatant symbole de la liberté d'expression) ont clairement contribué à la progression de l'islamophobie, du racisme et de la défiance envers tous les musulmans." [...] "Évidemment solidaire" des victimes des attentats sanglants de janvier, qu'il qualifie de "barbarie abominable", l'artiste estime cependant que "lorsque l'on défend la liberté de la presse", "il ne faut pas oublier le rapport de force entre celui qui l'exerce et celui qui la subit".»

* Rappeur, auteur-compositeur-interprète, réalisateur.

ILSL'ONTBIENCHERCHÉ, COM

MEVAIS VOUS DIRE
MONSIEUR, RIENDEBON
NE SORTIRA DECEPROCES!
5 ANS APRÈS LES FAITS,
«JESUIS CHARLIE»,
C'EST FINI! LES GENS
ONT OUBLIE ET SONT
PASSES À AUTRE
CHOSE!

AHNON!
PASTOUT
SUR LES
RESEAUX,
YEN A
ENGORE
BEAUCOUP
QUI SE
SOUVIENNEMT.



EN2015, ILS ONT
FAITLES RIGOLOS, ET
LE MARTEAU PE LA
JUSTICE DIVINELEUR
EST TOMBÉ DIRECT
SUR LA GUEULE! SA
N'A PAS PRISS ANS!
A L'ÉPOQUE, LA JUSTICE
C'ÉTAIT

CREVE CHARLI.

JENIKE VOS

MAIRES.

JESPERE

QU'AU PROCES

VOUS ALLER

PRENDRE

PERPETE >

AH!ON PIRAIT.

QU'IL Y EN A DU

N'ONT PAS SUIVI.



ETLA, SANSAPRES
ONJUGE LE MARTEAU
POUR FAIRE TOUTE LA
LUMIÈRE SUR L'OBSCURANTISME? C'EST
RI DICULE! COMME
SI MOI QUI SUIS
OBSCURANTISTE PAR
CONVICTION S'ALLAIS
AVOIR PEUR DE TROIS

MBANDE PE YOUPINS DEGENERES JEVAIS VENIR AUTRIBUNAL POUR FINIR LE BOULOT > LA C'EST UN PEU EXAGERE MÊME S'ILS ONT UN PEU



MON MONSIEUR!
MON PROIT À LA HAINE
ET À LABÉTISE NE RISQUE
PAS D'ÉTRE BAFOUÉ PAR
WYE JUSTICE INCAPABLE,
QUI PAR AILLEURS,
DEPUIS SOANS N'A
TOUJUURS PAS RÉSOLU
L'AFFAIRE GRÉGORY!
L'AFFAIRE GRÉGORY.

ALORS L QU'ALLAH, NOTRE SEUL IUGE, LUI, SAIT.

AH BEN JUSTEMENT: WNOYEZ VOUS DANS VOTRE MERDE COMME US PORCS QUE VOUS ETES. SIGNÉ USPETITGREGORY »

L'HUMOUR N'EST PAS MORT.



VUILMINSKI



EDWY PLENEL

« Lettre à la France », Mediapart du 20 janvier

«[...] La proclamation de la liberté d'expression, cette défense du droit à la caricature, de ses

«La haine ne saurait avoir l'excuse de l'humour»



Celui qui ne veut pas se rappeler qu'un massacre a été perpétré dans sa ville ou dans sa rue - et que les conditions qui l'ont rendu possible sont toujours réunies -, celui-là dispose d'une flopée de mécanismes pour ne pas y penser tous les jours. Tous très humains pris séparément, ces mécanismes conduisent à de l'inhumain quand ils sont employés ensemble et en connaissance de cause. Déni, négation, dénégation, refoulement, démenti, oubli, et j'en passe : Freud a montré comment on peut très vite s'y prendre les pieds, et qu'à les méconnaître, on alimente les symptômes et les cauchemars individuels et collectifs. Et puis Lacan a parlé de la passion de l'ignorance.

Je viens de découvrir que Primo Levi parle quant à lui de «la stupidité volontaire ». C'est dans Les Naufragés et les Rescapés, publiés en 1986 pour répondre aux révisionnistes, que le grand écrivain italien s'est intéressé au refus de savoir, qui va de pair avec une position de soumission à un pouvoir autoritaire.

Du fait de ma pratique de la psychanalyse, je suis familiarisé avec le déni et avec ses conséquences sur plusieurs générations. Mais je reste étonné, stupéfait même, par le déni qui opère collectivement. par exemple sur les tenants et les aboutissants du massacre du 7 janvier 2015. Pour le dire comme Primo Levi, qui parle d'accoutumance à la lâcheté, je ne m'accoutume pas à la cécité volontaire de ceux qui ne veulent pas voir dans ces assassinats un projet politique;

dans les mœurs

et qui, pour fermer les yeux, sont prêts à nier tout ce qui s'y rapporte, jusqu'aux La terreur fait droits des femmes chèrement acquis par entrer la lâcheté leurs propres parents.

Primo Levi amène cette idée de stupidité volontaire à propos du personnel des entreprises produisant des fours créma-

toires, qui ont dû se demander pourquoi la production augmentait en flèche à partir de 1942, mais qui n'ont pas voulu en savoir plus. Des doutes ont dû naître, écrit Levi, «mais ils furent étouffés par la peur, le désir du gain, par la cécité et la stupidité volontaire [...]1».

Vous trouvez que 1942 et 2015 ne sont pas comparables? Certes, les situations sont très différentes. En homme des Lumières, en scientifique - il était chimiste -, Primo Levi dit les choses très simplement : la peur fait taire les témoins, la terreur fait entrer la lâcheté dans les mœurs, assez profondément pour supprimer l'envie de raconter. La mise en place d'un pouvoir totalitaire nécessite une masse critique de lâcheté et d'«ignorance voulue». Levi utilise ces termes à propos d'un génocide dont il affirme l'unicité, mais il affirme aussi que la peur et l'aveuglement qui l'ont rendu possible sont communs à tous les assassinats politiques qui visent l'instauration d'une organisation totalitaire. (Comme lorsqu'en 2015 un journaliste dit d'un confrère assassiné qu'il l'a bien cherché.)

Comme les autres formes de totalitarismes, les théocraties ont besoin d'une certaine dose de lâcheté pour s'installer. Ensuite il est trop tard, l'histoire officielle efface la trace même des crimes et des compromissions qui ont permis de rendre illicites la parole, la critique et la pensée.

Je me surprends souvent à poursuivre «dans ma tête» un dialogue avec Elsa Cayat, sur ces questions comme sur d'autres que nous aimions aborder avec des collègues analystes. En l'occurrence j'imagine qu'elle aurait salué de son rire jubilatoire et tonitruant la précision de cette notion de stupidità volontaria.

1. Les Naufragés et les Rescapés. Quarante ans après Auschwitz, de Primo Levi (éd. Gallimard).



SANS APRÈS LES ATTENTATS TERRORISTES À «CHARLIE HEGOD», À MONTROUGE ET ÀL'HYPER CACHER,

QUEL CHOIX DE SO DÉFENDEZ-VOUS



MÉMOIRE D'ATTENTATS

Que reste-t-il du souvenir des attentats? À Paris, un arbre sur la place de la République que personne ne remarque, quelques plaques commémoratives ici ou là, un projet de musée mémoriel... Si les attentats sont encore dans les esprits aujourd'hui, ils risquent de bientôt disparaître chez les plus jeunes. Des chercheurs étudient la façon dont les souvenirs de ces drames perdurent dans la mémoire collective au fil des ans.

ANTONIO FISCHETTI

près janvier 2015 et pendant plus d'un an, la place de la République était devenue un autel informel, avec des centaines de messages de soutien aux victimes. En 2016, tout a été nettoyé, et aujourd'hui, le passant à la recherche d'un vestige mémoriel ne trouvera - et encore. à force d'obstination – qu'un arbre rachitique dans un coin de la place. L'histoire de ce chêne

est à la fois amusante et triste. Au départ, il était question de planter 17 arbres - autant que le nombre de victimes des attentats de janvier. Mais deux semaines après l'annonce officielle de cette plantation, il y eut l'attentat du Bataclan (130 morts), le 13 novembre. On n'allait tout de même pas créer une forêt de 147 arbres sur la place. Décision fut donc

prise de n'en planter qu'un seul.

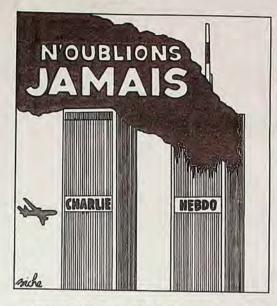
Le problème, c'est que tout le monde se fout de ce chêne en voie de décrépitude. La sémiologue Maëlle Bazin, qui effectue une thèse de doctorat sur les messages de soutien aux victimes des attentats de janvier, a observé le comportement des passants : « Ils sont indifférents, et font un bond quand ils s'aperçoivent qu'ils marchent sur une plaque commémorative. » Un diagnostic confirmé par la sociologue Sarah Gensburger : « Cet arbre n'a jamais donné lieu à une réelle appropriation sociale ou politique.»

Mais il existe aussi d'autres signes évoquant les attentats. Notamment rue Nicolas-Appert - où se trouvaient les anciens locaux de Charlie -, on trouve une plaque de marbre ainsi que les fresques murales du street-artiste C215, seuls tags officiellement autorisés, les autres ayant été effacés. Il y a également le Bouquet de tulipes, de Jeff Koons, situé dans le jardin des Champs-Élysées, mais l'œuvre, aussi bien dans sa forme que dans le lieu qui l'accueille, n'évoque absolument rien des attentats – bref, de quoi friser le ridicule. Le pochoir de Banksy sur une porte de secours du Bataclan était plus pertinent. Après avoir été volé, il a été retrouvé en Italie à la suite d'une traque rocambolesque... Mais reste à savoir quoi en faire : le placer dans un lieu sécurisé, quitte à perdre la portée symbolique de la rue? Tout le monde se refile la patate chaude.

Pour trouver des idées sur la façon de perpétuer la mémoire des attentats, on pourrait s'inspirer d'autres pays victimes de terrorisme. Par exemple l'Espagne, avec les explosions dans la gare de Madrid en 2004. Le sociologue Gérôme Truc nous rapporte qu'«ils ont construit un mémorial monumental, une grande coupole de verre, avec une salle qui contient les messages de solidarité..., mais en même temps, le monument n'est indiqué nulle part ». En fait, le problème est de trouver l'équilibre entre l'entretien de la mémoire et la lourdeur d'un symbole morbide «qui rappellerait à tous les passants que des gens sont morts ici ». Un juste milieu pourrait être ce projet de Musée mémorial des sociétés face au terrorisme, annoncé par Emmanuel Macron en septembre 2018. Mais ledit projet est encore confiné dans de très vagues limbes

En tout cas, lieux de mémoire ou pas, on peut étudier la façon dont les attentats imprègnent les cerveaux. C'est le but d'un projet de recherche transdisciplinaire, le Programme 13-Novembre (mais qui aborde aussi des thématiques sur les attentats de janvier). Le principe consiste à suivre un millier de personnes volontaires sur dix ans, afin de « voir comment se construit, année après année, la mémoire d'un événement traumatique », explique l'historien Denis Peschanski, codirecteur du projet, avec le neuropsychologue Francis Eustache.

L'un des thèmes consiste à demander aux volontaires, d'année en année, quels sont les attentats terroristes qui les ont le plus marqués depuis l'an 2000. Eh bien, en 2016, les attentats du 13 novembre 2015 et du 11 septembre 2001 arrivaient en tête, suivis de très près, et avec un fort niveau de réponse, par les attentats de janvier 2015. Or, en 2018, changement radical, révèle Denis Peschanski : «Il y a une condensation de la mémoire autour du 13 novembre, le 11 septembre a fortement décroché, et on constate un effondrement de la référence aux attentats de janvier. » À ce rythme, on peut redouter que, d'ici à quelques années, l'évocation des attentats de 2015 se réduise au 13 novembre, au détriment de ceux de janvier, qui seront complètement éclipsés.



Pourtant, le 11 janvier 2015, la France a connu la plus grande manif de toute son histoire. Comment un tel événement peut-il tomber dans les oubliettes? Denis Peschanski avance une explication : «Le 11 janvier, les gens ont manifesté pour des valeurs et des symboles : journaliste, juif, policier. C'était une attaque contre un "nous" collectif, contre la France et ses valeurs. Alors que le 13 novembre, c'était une attaque contre un "nous" individuel, nous les jeunes, nous les parents. » En somme, on s'identifie moins à des valeurs collectives qu'individuelles, et c'est un facteur qui favorise l'oubli.

Autre résultat de ces études : au cours du temps, la mémoire des attentats dépend de plus en plus du milieu socioprofessionnel. Au lendemain des événements, l'importance des actes terroristes était à peu près perçue de la même façon dans les différentes catégories sociales. En revanche, en 2018 constate Denis Peschanski, «plus on va dans les catégories populaires, plus l'importance des attentats s'estompe». Comme si, chez les gens les plus modestes, le devoir de mémoire était détrôné par des soucis de survie au quotidien. Ce qu'on peut comprendre, effectivement.

Parmi toutes les populations, la communauté juive occupe une place particulière. Non seulement les attentats de janvier s'effacent devant ceux de novembre, mais de plus, parmi ces attentats du début d'année, celui contre l'Hyper Cacher passe au second plan derrière celui de Charlie. Solveig Hennebert a pu le constater, dans le cadre de sa thèse sur les mémoires de

moins à des valeurs collectives gu'individuelles

l'antisémitisme : «Il y a un sentiment On s'identifie d'abandon chez beaucoup de juifs. L'usage du "Je suis Charlie" a été mal vécu, et pour certains, c'est encore plus manifeste aujourd'hui qu'à l'époque.»

Il serait également intéressant d'observer comment les attentats marquent l'esprit des plus jeunes.

Chez ceux qui avaient 7 ou 8 ans à l'époque, on imagine bien que ces drames relèvent de l'histoire ancienne, au même titre que Jules César ou la guerre de Cent Ans. Pour éviter ça, les attentats font partie du programme d'enseignement moral et civique. On sait qu'il y eut des réactions hostiles à Charlie dans certaines classes en 2015. Et pourtant, il semblerait que la notion de liberté d'expression passe mieux aujourd'hui, à en croire Nathalie Reveyaz, inspectrice d'académie pédagogique et référente laïcité pour l'académie de Grenoble : «Il y avait plus d'hostilité en janvier 2015, car on était davantage dans l'émotion. Mais aujourd'hui, cela s'insère dans un cadre pédagogique et une réflexion, ce qui entraîne une meilleure adhésion.» Cependant, même plus de cinq ans après les faits, les rumeurs complotistes restent bien ancrées : «Les jeunes peuvent dire : ah oui! c'est l'affaire avec les rétroviseurs des voitures des frères Kouachi, Mais la mémoire se construit aussi avec ces éléments.»

Avec la mémoire, il y a aussi un phénomène général, et bien connu de tout un chacun : on se souvient parfaitement de ce qu'on faisait lorsqu'on a appris l'attentat. Ce phénomène, baptisé « souvenir flash », semble apparemment fiable... et pourtant, il est, lui aussi, trompeur. Des études ont montré que, même si l'on se souvient très bien du contexte dans lequel on a appris un événement marquant (et pas seulement les attentats : il en va de même, par exemple, pour la mort de Lady Di), cela ne signifie pas forcément que ce contexte est conforme à la réalité. Comme quoi, avec les souvenirs, il faut toujours se méfier. Raison de plus, justement, pour la bichonner au mieux, la mémoire.

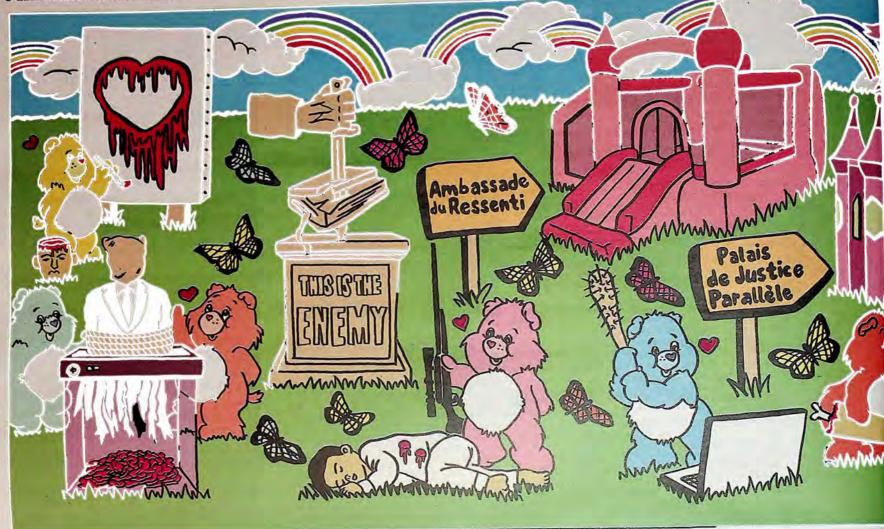
1. memoire13novembre.fr











LA «CANCEL CULTURE» CES NOUVE

La bonne vieille censure, on la connaît : elle venait de la droite et tronquait des propos ou des œuvres. Voilà maintenant la supercensure : celle venue de la gauche, au nom du «bien». Mais surtout, il ne s'agit plus seulement d'effacer des propos, mais la personne elle-même, symboliquement, quand sa parole est jugée « offensante ». C'est ce qu'on appelle la «cancel culture». Tout est fait pour que cet individu perde son emploi ou ne puisse plus ni éditer ni produire quoi que cesoit. Une sorte d'«excommunication» laïque et moderne, qui fait des ravages aux États-Unis et pointe son nez en France.

LAURE DAUSSY

ordon Klein est professeur à l'université de Californie à Los Angeles (Ucla). À la fin de l'année scolaire, il recoit un mail d'un étudiant lui demandant de reporter les examens pour les élèves noirs, en raison des «récents traumatismes » qu'ils ont dû subir après la mort de George Floyd. Réponse du professeur, qui se fait ironique : «Connaissez-vous les noms des camarades de classe qui sont noirs?[...] Y a-t-il des élèves qui peuvent être de parenté mixte, comme moitié noir, moitié asiatique? Que suggérez-vous que je fasse à leur égard? Une concession complète ou juste la moitié?» Et de terminer par une citation de Martin Luther King: «Rappelez-vous que MLK a dit que les personnes ne devraient pas être évaluées en fonction de la "couleur de leur peau". Pensez-vous que votre demande irait à l'encontre de l'avertissement de MLK?» Colère immédiate des étudiants. L'enseignant, qui est lui-même auteur d'un livre contre les discriminations et spécialiste

en études afro-américaines, est accusé de racisme. Une pétition, signée par plus de 20 000 personnes, demande qu'il soit «licencié le plus tôt possible». Le doyen obtempère et suspend l'enseignant trois semaines. «Le doyen a préféré me sacrifier par peur de cette culture de l'annulation », déplore-t-il. Il sera finalement «blanchi» et réintégrera la faculté.

Cette «cancel culture», dont le terme est apparu il y a un an ou deux aux États-Unis, peut être traduite par « culture de l'annulation» ou «culture de l'effacement». C'est le dernier avatar d'une censure venue non pas de la droite mais de la gauche, «au nom du bien», au nom des luttes des mouvements féministes, antiracistes ou pour les droits des personnes LGBT. Au départ, il y a eu la «call-out culture», encore appelée «name and shame»: «nommer et faire honte». Celle-ci a pu avoir son utilité, pour mettre au jour des agissements, des propos sexistes ou racistes. La «cancel culture», c'est le niveau supérieur : ce ne sont pas seulement les paroles, mais, symboliquement, toute la personne qui doit être « effacée ». « Lorsqu'une personne est considérée comme ayant tenu des propos "offensants", elle fait l'objet de pressions par des pétitions, du cyberharcèlement. Elle ne doit être ni invitée, ni lue, ni écoutée, sa production n'est plus digne d'intérêt. C'est comme si toute sa vie passée était désormais entachée des propos qu'elle a tenus», explique Laurent Dubreuil, enseignant aux États-Unis et auteur de La Dictature des identités. Subtilité, ceux qui l'utilisent assument rarement cette censure : « Quand on est censés être du côté du bien, on fait disparaître jusqu'au mot même de censure », analyse-t-il. Tout à fait orwellien. Devant cet emballement, un collectif de 150 intellectuels, parmi lesquels l'écrivain Salman Rushdie, la journaliste féministe Gloria Steinem ou encore l'écrivain Kamel Daoud, a alerté contre cette dérive, au début de l'été, dans une tribune publiée dans Harper's Magazine, puis dans le quotidien Le Monde.

Derniers exemples en date, Adolph Reed, professeur émérite de l'université de Pennsylvanie, marxiste, soutien de Bernie Sanders et noir, qui devait intervenir auprès de la section new-yorkaise du Democratic Socialists of America pour expliquer que la gauche américaine était selon lui trop focalisée sur les débats autour de la «race» et abandonnait les

questions d'inégalités sociales. Colères de certains membres du parti : « Comment pourrions-nous donner la parole à un homme qui minimise le racisme à une époque de pandémie et de protestation?» Après des menaces de piratage de son intervention sur Zoom, les organisateurs ont préféré l'annuler. Quant à David Shor, consultant politique, il a, lui, tout bonnement été licencié début juin par son employeur, Civis Analytics, société de conseil politique proche des démocrates. Son tort? Avoir retweeté - il n'en est donc même pas l'auteurl'étude d'un chercheur qui démontrait que les manifestations raciales entraînent paradoxalement une augmentation du vote républicain. Ses clauses de licenciement lui interdisant de s'exprimer, on n'en saura donc pas davantage. La «cancel culture» veut faire taire les opinions diver-

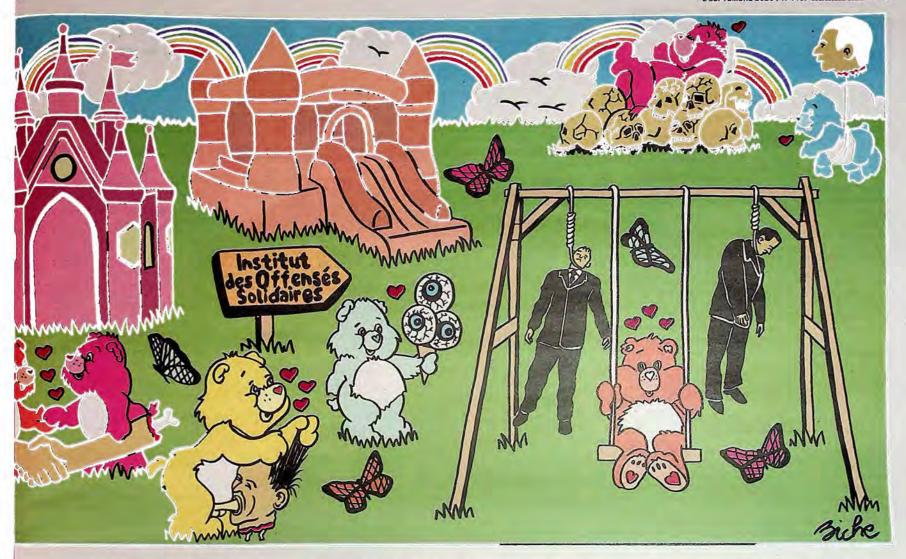
Cette justice parallèle devient guand et comment

setermine l'ostracisation?

gentes. C'est à ce titre que le directeur des pages « Opinion » du New York Times, James Bennet, a été licencié vite arbitraire: après la parution d'une tribune d'un sénateur républicain - certes critiquable - appelant à l'envoi de l'armée contre les manifestations. Quelques semaines après, c'est la journaliste

Bari Weiss, chargée justement de donner la parole dans son journal à des opinions venues du centre ou de la droite, qui a démissionné, estimant ne plus pouvoir faire son travail. Dans sa lettre, elle souligne que, désormais, c'est Twitter et ses indignations «woke» («conscientisées», «éveillées») qui déterminent la ligne éditoriale du journal.

Quant aux artistes «canceled» («effacés»), c'est toute leur production passée et future qui est en jeu. Car la «cancel culture» va de pair avec une vision essentialiste dans laquelle une personne fait corps avec ses propos. Il en va ainsi de la créatrice de la série Harry Potter, J. K. Rowling, devenue persona non grata depuis qu'elle a tenu des propos jugés insultants sur les transgenres. Rappelons qu'elle déplorait l'effacement du mot «femme» au profit de «personnes qui ont leurs règles », comme le demandent certains activistes transgenres qui considèrent que les hommes transgenres et



S «FATWAS» VENUES DE LA GAUCHE

les «non-binaires» peuvent aussi avoir leurs règles. Conséquence : plusieurs salariés de sa maison d'édition ont refusé de travailler pour son prochain roman. Et certains de ses fans se demandent s'il faut encore lire *Harry Potter*. De là à ce que l'école des sorciers soit perçue comme le repaire de la transphobie, il n'y a qu'un pas.

Si la «cancel culture» fait rage avant tout aux États-Unis, cela pourrait s'expliquer, paradoxalement, par la liberté d'expression absolue inscrite dans la Constitution américaine. C'est l'analyse de la chercheuse Nathalie Heinich: comme rien ne vient limiter cette liberté d'expression par la loi, c'est le peuple qui se mobilise. «En Amérique du Nord, la liberté d'expression ne peut être bridée que par la mobilisation publique», explique-t-elle dans une tribune publiée dans Le Monde. Mais son importation en France est d'autant plus «absurde» et «ne témoigne que de l'ignorance ou du déni de notre culture juridique», précise-t-elle.

Ces ostracisations trouvent pourtant des défenseurs, y compris dans notre pays. «La "cancel culture", c'est aussi et peut-être d'abord ceci : un immense ras-le-bol d'une justice à deux vitesses, une immense fatigue de voir le racisme et le sexisme honorés quand les Noirs se font tuer par la police, et les statistiques de viols et de féminicides qui ne cessent d'augmenter», défend ainsi la chercheuse Laure Murat dans une autre tribune publiée dans Le Monde. La «cancel culture» repose sur cette logique : longtemps, la vie des personnes victimes de racisme ou de sexisme a été détruite sans que la société ne s'en émeuve, et parfois sans que la justice ne s'en empare. La «cancel culture» veut renverser la vapeur : maintenant, ce sont les agresseurs qui sont «effacés». Mais cette justice parallèle devient vite arbitraire : quand et comment se termine l'ostracisation? Nul ne le sait. Après combien de Pater et d'Ave ou d'autoflagellations?

Surtout, est-ce que ça règle la question? «Ce n'est pas parce qu'on a annulé un être humain que l'on a changé les rapports sociaux. Ceux qui utilisent ce procédé évoquent toujours le racisme ou le sexisme "systémique", pourtant, ils ne prennent absolument pas en compte l'aspect structurel de ces problématiques», estime

l'historien Nicolas Lebourg, cosignataire aux côtés de Jean-Michel Ribes et de Belinda Cannone d'une tribune parue récemment dans *Marianne* et qui alerte contre la «cancel culture».

Certains, toutefois, voudraient voir la «cancel culture» plus puissante qu'elle ne l'est : c'est peut-être plus complexe. Par exemple, la mobilisation de féministes pour empêcher que le dernier film de Polanski ne soit projeté, ou pour barrer l'entrée des salles aux spectateurs, c'est de la «cancel culture». Mais a-t-elle eu un impact? Polanski – accusé de viol, et pas seulement accusé de propos «offensants» d'ailleurs - est loin d'être en danger d'«effacement», comme ses 12 nominations aux derniers Césars l'ont montré. Ce sont des personnalités moins connues, et paradoxalement elles-mêmes militantes féministes, qui se retrouvent victimes de «cancel culture». C'est le cas par exemple de Marguerite Stern, à l'origine des collages contre les féminicides. Accusée de transphobie, elle se dit «effacée de son propre mouvement» par d'autres militants. Menacée de mort, elle confie aujourd'hui ne plus aller en manif féministe, «par peur qu'on [lui] casse la gueule ».

La «cancel culture» peut-elle mener à des démissions en France, comme on l'a vu aux États-Unis? Ça a été le cas avec cette affaire, ó combien explosive, de la Ligue du LOL. S'il était important de dénoncer ce phénomène de harcèlement en groupe sur les réseaux sociaux, de dénoncer des propos qui étaient clairement sexistes et misogynes, les conséquences pour leurs auteurs supposés ont pu être pires encore. Du jour au lendemain, une quinzaine d'entre eux ont été licenciés dans une ambiance médiatique surréaliste. Aujourd'hui, plusieurs anciens membres de la Ligue du LOL sont toujours «bannis»: toujours au chômage, deux ans après, ou contraints de changer de travail.

Ces ostracisations, précisons-le, ne sont pas l'apanage de la gauche, loin de là. Régulièrement, des campagnes d'extrème droite s'en prennent à des féministes ou à des personnalités qu'elles voudraient aussi «effacer». Ainsi, la jeune Mennel, participante voilée de l'émission *The Voice*, sur TF1, devait-elle être effacée du programme pour des propos, certes condamnables, tenus quelques années avant?

C'est avant tout dans les facs que la « cancel culture » se développe: souvenons-nous de l'annulation de la venue de la philosophe Sylviane Agacinskí à l'université de Bordeaux, sous la pression de plusieurs associations étudiantes, ou encore l'annulation de la pièce de théâtre Les Suppliantes, d'Eschyle, à la Sorbonne, accusée de « blackface ». Rappelons aussi que la pièce tirée du livre de Charb Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes a également été l'objet de plusieurs demandes d'annulation de la part de syndicats d'étudiants de gauche.

Une chose est sûre, se moquer des religions, aujourd'hui, fait clairement partie des sujets qui suscitent une «cancelisation» systématique, la croyance religieuse étant devenue une identité intouchable. Le journal Charlie lui-même est à ce titre « canceled » auprès d'un certain nombre de personnes engagées à gauche. Il n'est pas rare qu'elles refusent de répondre à des interviews. Sans doute trouvent-elles que les caricatures ne sont pas suffisamment « woke ». Sur les réseaux sociaux, une blague sur le voile peut valoir « cancelisation ». C'est ce qui est arrivé à Dora Moutot, jeune instagrammeuse féministe qui s'est retrouvée cyberharcelée pour avoir osé faire cette blague : « Je me demandais : vu que plein de femmes vont encore porter le masque longtemps, est-ce que les mecs de l'État islamique sont hyper contents? Elles sont "voilées" de force ces salopes!?» avait-elle écrit. Depuis, plusieurs jeunes féministes lui ont avoué en privé ne plus la suivre ni la liker, de peur de perdre leurs propres followers.

Mais l'exemple le plus frappant à ce sujet est certainement celui de la lycéenne Mila. «Le Coran est une religion de haine, l'islam, c'est de la merde », avait-elle dit dans une story Instagram. Ça lui a valu plus de 30 000 messages de menaces de mort. Elle a dû être déscolarisée pendant quatre mois, car elle a été menacée dans son propre lycée. Elle a dû littéra-lement effacer son ancienne vie : changer d'établissement, disparaître des réseaux sociaux, changer de domicîle, pour être en sécurité. Plus besoin de menaces djihadistes, quand la menace d'ostracisation est à l'œuvre. •

PROCÈS

La parole aux familles

CABU

« Résilience » est un mot que je déteste

- CINQ ANS APRÈS. ON NE SE REMET JAMAIS D'UN TEL DRAME, de perdre l'homme de sa vie et un grand dessinateur qui marquera l'histoire du dessin de presse satirique. Le mot "résilience" est un mot que je déteste. Inacceptable après une tuerie de cette ampleur et de cette dimension. Parler des attentats de Paris, c'est un affront pour les familles des victimes. Comme si tous ces attentats ne faisaient qu'un seul. Ne serait-il pas plus juste de citer Charlie Hebdo, l'Hyper Cacher, les terrasses, le Bataclan. Refuser de nommer précisément les événements accroît notre solitude et celle de celles et ceux qui continuent chaque semaine Charlie. Merci à eux. La liberté d'expression est un sport de combat, comme l'affirme Riss. Les terroristes ne gagneront pas.»

Véronique Brachet

BERNARD MARIS

On ne s'habitue pas

· HIER, J'AI VOULU APPELER MON PÈRE. Pendant une fraction de seconde, j'ai eu quelque chose à lui dire et j'ai pensé lui téléphoner. Ma pensée suivante a été celle de sa mort.

J'oublie toujours, c'est drôle, Cinq ans après, je ne m'habitue pas. Je le cherche un peu partout : dans mes pensées, dans les endroits où nous allions ensemble (l'été est propice aux balades et aux souvenirs). Dans les livres qu'il lisait et ceux qu'il n'a pas lus. Dans l'actualité, bien sûr. Dans la musique qu'il aimait et celle qu'il n'écoutera pas et dans ces petits riens qui le concernaient : sens du vent, hauteur des vagues, pluies d'étoiles filantes, météo parisienne.

On ne s'habitue pas. Et je pense aujourd'hui aux parents, aux amis, amoureux, frères et sœurs des jeunes Français et de leurs guides tués au Niger. Si ce chagrin sans fin, si cette violence abjecte avait pu les épargner! Cette violence frappe les doux, les tendres et les généreux. Ceux qui profitent du soir aux terrasses de cafés. Ceux qui pensent que la vie vaut le coup, qu'il faut l'aimer malgré tout et qu'on pourrait faire mieux, si on s'en donnait la peine.

Nous, leurs proches, avons une chance : l'appétit de vivre est contagieux. On en hérite, même. Heureusement!»

> Gabrielle Maris Victorin, 12 août 2020

CHARB

La peur a-t-elle pris le dessus?

- AUJOURD'HUI, MOUS SOMMES INQUIETS

car la laïcité ou la liberté d'expression, explicitement visées le 7 janvier 2015, sont de moins en moins évoquées médiatiquement.

La peur a-t-elle pris le dessus? Cette question s'adresse aussi à tous les responsables politiques qui font preuve d'un mutisme révoltant sur ces suiets.

Et comme nous ne les entendons pas, nous ne savons pas si ceux qui défendent ces principes sont encore majoritaires, ici, en France.

L'absence de cet écho dans nos oreilles signifie-t-elle que le silence a gagné?

Nous en sommes convaincus : l'équipe de Charlie avait été abandonnée, les menaces reçues régulièrement depuis 2011 n'ont jamais trouvé de réponse à la hauteur du danger.

L'État a faillí dans sa mission régalienne, d'autres ont creusé plus

Rappelez-vous la décision prise d'enlever la voiture de police stationnée devant le journal, quelques semaines avant le 7 janvier 2015.

Rappelez-vous ces ministres qui accusaient un journal de dessins et de textes de mettre de l'huile sur le feu. Rappelez-vous le syndicat de police Alliance qui, en 2013, avait exigé l'arrêt immédiat de la mission de protection Charlie Hebdo, assimilée à un luxe.

L'acte de lâcheté des assassins a eu lieu dans un paysage politique affligeant, révoltant, honteux, et pour nous incompréhensible.

Charb, Stéphane, dessinait et écrivait pour donner sa vision du monde réel, tout comme Cabu, Honoré,







ALLIANCE

AUDIENCE DOPC

INADMISSIBLEIII NOS COLLEGUES NE SONT PAS DES AGENTS DE SECURITE II ILS ASSURENT AVANT TOUT LES MISSIONS REGALIENNES DE L'ETAT!

LA DOPC EST ELLE SI RICHE EN EFFECTIFS POUR SE PAYER CE LUXE? DOPC =TOUJOURS PLUS DE

TACHES INDUES!

ALLIANCE : LE Syndicat !

Wolinski et Tignous, ses complices du trait de crayon et amis pendant vingt-trois ans, avec Bernard Maris. conteur de l'économie, Elsa Cayat, psy chroniqueuse du divan, Mustapha Ourrad, correcteur discrètement cultivé. Et Franck Brinsolaro, l'épaule, le soutien.

Nous avons toujours été fiers de notre fils et continuons à l'être. À Charlie, il a montré son indépendance d'esprit et fait preuve de

courage. Les combats qu'ils ont menés ensemble et leurs engagements politiques pour défendre nos libertés sont toujours les mêmes. Charlie n'a jamais lâché: nous étions, nous sommes, nous resterons à leurs côtés.»

Denise et Michel Charbonnie

CES DERNIERS JOURS. À L'AD-PROCHE DU PROCÈS, me revient cette sensation de brûlure intérieure que je connais bien. Ce n'est pas la douleur de l'absence qui, elle, paralyse mon visage. C'est autre chose : une chaleur intense qui traverse

mon corps.

Je nous revois, mon père et moi, installés, prêts à discuter pendant des heures : lui assis sur son canapé, moi à sa table à dessin. J'étais dans son univers et à sa place, passionnée à l'avance par les histoires qu'il s'apprêtait à me raconter. L'un comme l'autre, nous avions tout notre temps pour rêver ensemble à un autre monde. Sans aucune naïveté ni prétention, nous nous évertuions, jour après jour, à nous préserver du pire des maux : la résignation. Sans grands discours, rien que tous les deux et avec la joie de s'opposer délibérément à l'impuissance. Des moments précieux et profondément consolateurs. Nous espérions

HONORE

Nous espérions un monde meilleur

un monde meilleur, indignés par toutes les injustices. J'ai ainsi en mémoire mon père me décrivant les photogra-

phies prises en 1960, pendant la guerre d'Algérie, par Marc Garanger, jeune appelé photographe. L'armée française avait exigé de ce dernier qu'il réalise les photos d'identité de centaines de femmes habitant les villages des hauts plateaux de Kabylie. Ces femmes avaient alors dû ôter leur voile, de gré ou de force, surtout de force. L'idée révulsait le jeune photographe qui décida alors, afin de respecter leur dignité, d'effectuer de larges portraits cadrés à la ceinture.

Mon père m'avait décrit la scène comme s'il en avait été témoin lui-même. Chaque détail lui était revenu, très précisément: les murs blancs devant lesquels ces femmes avaient été placées, leur regard courroucé ou apeuré, la violence de la colonisation qui leur imposait de se dévoiler... L'humiliation comme arme ultime pour tenter de détruire les âmes.

En me le racontant, mon père, outré, le vivait. Il semblait que cela lui avait été personnellement infligé. Il lui restait cette brûlure de la dignité bafouée. Par ses mots et ses dessins, il donnait corps à ces souffrances et luttait contre leur oubli. Moi aussi, désormais, je suis hantée par le regard de ces femmes. Je porte leur colère et suis parcourue par ce même chagrin. Une insupportable brûlure car en assassinant mon père, on a attenté à toutes les révoltes qu'il avait faites siennes.

Hélène Honoré

WOLINSKI Je veux la vérité

- AU RISQUE DE LA VIE, je veux la vérité sur les dysfonctionnements qui ont facilité l'attentat perpétré contre Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015, par les frères Kouachi, les assassins de mon amoureux et de ses talentueux complices.

Pourquoi ces deux "fichés S" ont-ils été trop tôt lâchés dans la nature, libres de

préparer leur "mission" que les Renseignements généraux ne devaient pas ignorer? Pourquoi en novembre 2014 la surveillance devant Charlie, menacé cinquante fois par jour, a-t-elle été levée?

Je suis prévenue : le procès qui s'ouvre ce 2 septembre 2020 ne livrera aucun secret. Ce n'est pas le propos. Mes interrogations relèvent d'un autre procès qui pourrait être celui de l'État

Pour l'heure, l'omerta demeure et hante

Marvse Wolinski

ELSA CAYAT

Ni oubli ni pardon

BIENTÔT LE PROCÈS "CHARLIE".

Avons-nous des questions? Oui, nous avons des questions, mille questions, mille et une questions probablement, peut-être même mille e tre! Mais nous avons aussi de la peine. Et nous nous efforçons de contenir notre

peine. Comment est notre peine? "Elle est comme ça!" Elle est pire que ça! Et comment contenir notre peine? En ne pensant pas aux questions. Ou plutôt, en laissant les autres les

Et chercher, et trouver les réponses. Alors voilà, merci de les trouver pour nous, pour vous, pour nous tous, pour avoir la paix, peut-être, mais ni oubli ni pardon.»

Béatrice Khalat



LA VIE DES JUIFS, C'EST PAS TOUJOURS LA JOIE, ET EN PLUS, C'EST TOUJOURS MOINS GRAVE QUE TOUT LE RESTE!





En matière d'attentats et de meurtres antisémites, la mémoire collective opère parfois un curieux tri sélectif. S'ils sont commis par des néonazis, pas de problème. Cet antisémitisme-là, avec son côté «vintage» et «Mitteleuropa», crânes rasés, bras tendus et breloques plus ou moins gammées, n'engendre aucun cas de conscience chez les commentateurs et les intellectuels. En revanche, pour l'« autre » antisémitisme, celui que certains choisissent de nommer le « nouvel antisémitisme » bien qu'il ne soit pas franchement de la première jeunesse - pour rappel, Mohammed Amin al-Husseini, grand mufti de Jérusalem de 1921 à 1937, était un grand fan d'Hitler - et que d'autres, soucieux de ne pas prêter le flanc à l'«islamophobie d'État», préfèrent qualifier d'«antisionisme», c'est plus nuancé. Il se passe rarement très longtemps avant que l'on nous explique que « c'est plus compliqué que ça». Entre alors en action une forme de révisionnisme poussé à l'incandescence, via une rhétorique particulièrement vicelarde qui consiste à relativiser la moindre manifestation de la haine du Juif, à interroger ses « véritables » motivations au prisme de la géopolitique ou de la sociologie, voire à la nier.

Exemple emblématique : l'affaire Sarah Halimi, Dans la nuit du 3 au 4 avril 2017, cette juive orthodoxe de 66 ans est passée à tabac et défenestrée par un habitant de son immeuble, Kobili Traoré, qui la traite de «sheitan» - «démon» -, psalmodie des sourates du Coran et lance quelques «Allah akbar» pour faire bon poids. Une fois coffré, il se bat avec les flics et se retrouve en asile psychiatrique. Le débat est lancé : s'agit-il d'un coup de folie ou d'un meurtre antisémite? Le 23 mai. Le Monde ose titrer « Sarah Halimi a-t-elle été tuée "parce qu'elle était juive"?» - faisons observer à nos confrères que, cinglé ou non, le tueur, dans son voisinage, a ciblé Sarah Halimi, pas Germaine Dupont. Plus de trois ans après, alors que la cour d'appel de Paris a conclu à «l'abolition du discer-

nement» du meurtrier et que les avocats de la partie civile se sont pourvus en cas-Relativisons, sation, on s'interroge toujours...

relativisons

On se souvient que déjà, en 2006, quand Ilan Halimi avait été torturé et tué par Youssouf Fofana et son « gang

des barbares» au prétexte qu'«un Juif, c'est riche», de délicieux esthètes affirmaient que tout cela relevait davantage de la bêtise que de l'antisémitisme. Comme si l'une excluait l'autre. Comme si le délire des tueurs venait de nulle part et que le choix de leurs victimes était dû au hasard. Traitement de faveur surréaliste pour Mehdi Nemmouche, l'auteur de l'attentat au Musée juif de Belgique, à Bruxelles, le 24 mai 2014 : lors de son procès, en janvier 2019, ses avocats plaidèrent le plus sérieusement du monde la thèse d'un complot du Mossad.

Quant à Mohamed Merah, il est passé une bonne fois pour toutes dans la catégorie «romantiques incompris et oubliés». Ainsi, en juillet 2017, le dramaturge Mohamed Kacimi donne vie à ses écrits dans une pièce hagiographique présentée à Avignon, Moi, la mort, je l'aime, comme vous aimez la vie, dans laquelle l'auteur de la tuerie à l'école maternelle Ozar-Hatorah de Toulouse est présenté comme «un gamin paumé» que la société «transforme en machine à tuer». Au même moment, Juliette Méadel, pourtant ancienne secrétaire d'État à l'Aide aux victimes, perd carrément la mémoire du massacre. Interrogée sur France Info par Jean-Michel Aphatie pour évoquer le premier anniversaire de l'attentat de Nice, elle en parle comme du «premier attentat qui a visé des enfants». Aphatie, qui est un journaliste concerné, la reprend : «Premier attentat en France, car dans le monde... » Rectification de Méadel : «Oui, en France.» Fin de l'échange. On en apprend des choses, sur France Info: Toulouse n'est pas en France, et il n'y a pas d'enfants dans une école maternelle.

Il semble qu'il y ait toujours une «bonne» raison de relativiser un attentat antisémite, de parler d'autre chose de « plus important», ou de l'oublier. Il n'est même pas nécessaire d'être antisémite pour ça. On est tellement habitué à ce que des Juifs se fassent tuer qu'on finit par l'occulter. Les meurtres antisémites sont passés dans l'angle mort du terrorisme et de la criminalité, comme une routine à laquelle on ne prête plus trop attention. C'est non seulement regrettable, c'est aussi imprudent. Car en matière de fanatisme et de totalitarisme, ce sont les tueurs qui décident de qui est juif...

Alors que s'ouvre ce mercredi un procès que beaucoup, compris dans les médias, s'obstinent à qualifier de « procès de l'attentat à Charlie», il n'est donc pas superflu de rappeler ceci : c'est aussi le procès de l'exécution d'Ahmed Merabet et de Clarissa Jean-Philippe, tués parce qu'ils étaient là, et de Yoav Hattab, Yohan Cohen, Philippe Braham, François-Michel Saada, tués parce qu'ils étaient juifs.



Je vais assister au procès des attentats de janvier 2015. Chaque jour, le dessinateur Boucq et moi nous rendrons compte sur le site de Charlie Hebdo de ce que nous aurons vu et entendu, de ce que nous aurons compris ou pas compris. Car y aura-t-il quelque chose à comprendre? Que peut la justice face à une abomination? L'innommable peut-il se dire quand même? Ce sont des questions plus grandes que nous, ce sont aussi les seules qui valent; celles qui exigent que nous en fassions personnellement l'expérience. Que nous soyons absolument présents. Que nous mobilisions nos capacités d'intelligence, de cœur et d'esprit.

Quand Riss me l'a proposé, j'ai dit oui tout de suite, mais je n'ai pas dormi de la nuit : comment trouver la bonne distance pour témoigner, moi qui suis arrivé à Charlie Hebdo après les attentats (quelques semaines après, fin janvier ou début février 2015, pour une chronique d'écrivains avec Marie Darrieussecq et Robert McLiam Wilson, puis avec d'autres).

Comment rapporter dans Charlie Hebdo ce qui se dira sur Charlie Hebdo? Et comment le dire à tous - pour tous? Je fais partie du journal, mais ne suis pas journaliste, sans doute est-ce pour cela que

La justesse est mon est mon angoisse; l'exactitude, mon bonheur

Riss m'a choisi : un écrivain est quelqu'un qui cherche en toute occasion à ajuster souci ; le scrupule son regard, et qui fait de cet ajustement continuel son éthique.

La justesse est mon souci; le scrupule est mon angoisse; l'exactitude, mon bonheur. Je veux trouver les bons mots, ceux qui vont éclairer ce cauche-

mar, mettre de la lumière sur les visages des survivants, et plonger une bougie dans le gouffre des tueurs. Je voudrais que les mots qui sortiront de là rendent justice aux gens de Charlie Hebdo, qu'ils leur restituent non ce qu'ils ont perdu (car la perte est sans recours), mais ce qui leur est $d\hat{u}$: notre estime, notre amour.

Ce qui est arrivé un matin de janvier 2015 à Charlie Hebdo relève d'une violence qui n'a plus cessé de déchirer la France, et qui depuis cinq ans divise, fracture, décompose ce pays comme jamais dans son histoire. La violence des communautarismes, la violence archaïque, peut-être immémoriale, métaphysique et en même temps ignoblement concrète, physique, meurtrière des haines religieuses. La haine, plus vieille que l'amour, dit Freud. La mise à mort, plus ancienne que toute naissance.

La tragédie qui a affecté ce journal est aussi ce qui lui donne ce courage de la vérité qui chez les Grecs animait la parrêsia, la liberté de parole - celle qui porte en elle le tragique parce qu'elle est capable de se rire de tout.

Cette nuit, dans l'insomnie, i'ai ouvert le Journal de Kafka : «Dans cette zone-frontière entre la solitude et la communauté, écritil, [...] je me suis établi davantage que dans la solitude elle-même.» Voilà : solitude et communauté. La solitude de Charlie Hebdo est absolue. Leur communauté est la nôtre.



PEUT-ON RIRE dans l'islam?

«Il n'y a pas d'humour en islam, affirmait l'ayatollah Khomeyni. Il n'y a pas d'humour et de joie dans ce qui est sérieux. » Depuis que, parmi les victimes des attentats, huit membres de la rédaction de Charlie Hebdo ont été exécutés pour avoir dessiné des caricatures, se moquer des religions continue à être un prétexte pour de nombreuses persécutions dans le monde musulman, où le blasphème est un crime et où la liberté d'expression est un risque. Pourtant, des libres-penseurs, des écrivains, des blogueurs ainsi que de banals utilisateurs de réseaux sociaux bravent le danger.

INNA SHEVCHENKO

ous les fondamentalistes religieux considèrent l'humour comme un ennemi, car le rire détruit la peur. Rire et se moquer des dogmes et des autorités religieuses est l'un des actes les plus efficaces et les plus innocents de l'émancipation humaine, mais c'est aussi l'un des plus dangereux. La comédie, les dessins, les plaisanteries ont toujours effrayé les fanatiques et les extrémistes, qui veulent à tout prix être pris au sérieux.

En juillet 2015, le comédien saoudien Nasser Al-Qasabi s'est moqué de l'État islamique (EI) et du leadership religieux ultraconservateur de son pays dans certains épisodes de la série télévisée populaire Selfie. Diffusés pendant le ramadan, ces épisodes raillaient des califes autoproclamés ne se préoccupant que de trouver de nouvelles formes d'exécution et dépeignaient les clercs comme des illettrés. Ces sketchs satiriques ont entraîné une avalanche de menaces de mort contre Al-Qasabi et des condamnations publiques officielles de la part des principaux religieux saoudiens, qui ont déclaré que la série était une pure «hérésie». Le comédien saoudien a courageusement répliqué que son émission humoristique révélait au public arabe la vraie nature des extrémistes plus efficacement «que n'importe quel sermon des autorités»

De fait, l'humour est l'outil le plus efficace pour briser les tabous sur des questions importantes au sein d'États religieux dictatoriaux ou de communautés où règne l'extrémisme. Les humoristes et les caricaturistes jouent un rôle important apour permettre des conversations là où elles semblaient impossibles) dans tout le monde arabe, soulignent Moutaz Alkheder et Gilbert Ramsay, les auteurs du livre Joking About Jihad. Et

L'un des actes et les plus innocents de l'émancipation humaine

ce point essentiel semble être complètement passé au-dessus de la tête des les plus efficaces libéraux occidentaux et de certaines gauches régressives, qui, depuis les at-taques contre Charlie Hebdo, n'ont fait qu'intensifier leurs appels à la censure de l'humour «offensant». En exhortant à mettre fin aux échanges critiques sur

les religions dans les pays démocratiques occidentaux, ils ont établi une nouvelle norme qui permet de justifier la persécution des voix dissonantes dans les États religieux. En se livrant au communautarisme et en devenant prisonniers du politiquement correct, ils ont oublié que toute censure renforce

toujours le mal et pénalise les minorités affaiblies. Après que l'État islamique avait diffusé une vidéo de 21 chrétiens enlevés et décapités en Libye en 2015, en Égypte, trois adolescents chrétiens et leur professeur ont réalisé une vidéo satirique de trente secondes se moquant des extrémistes de l'EI. Quand ces images ont été diffusées sur Internet, des foules en colère ont attaqué les maisons des étudiants et les forces de sécurité ont arrêté les adolescents, tandis que l'enseignant et sa famille ont reçu l'ordre de quitter le village. Un tribunal égyptien a ensuite condamné les jeunes à des peines de trois à cinq ans de prison, pour «outrage à l'islam»

Lorsque, en 2016, le Jordanien Nahed Hattar, éminent écrivain et intellectuel athée, a partagé une caricature à propos de l'État islamique sur son compte Facebook, il a également été accusé par les autorités d'«incitation au conflit sectaire» et d'«insulte à l'islam». Hattar a argué qu'il ne pouvait en aucun cas insulter l'islam, car la caricature montrait avec humour comment les combattants de l'EI «imaginent Dieu et le ciel». Le dessin, intitulé Dieu des Dawaech (djihadistes de Daech), montre un militant de l'EI assis à côté de femmes et demandant à Dieu de lui apporter un verre. Malgré cela, le Premier ministre jordanien, Hani Al-Mulqi, a ordonné son arrestation, mobilisant ainsi les fanatiques, qui ont appelé au lynchage et à l'assassinat de l'écrivain. En septembre 2016, lorsque Nahed Hattar arrive au tribunal d'Amman pour son procès, un fanatique lui tire trois balles dans la tête, alors



qu'il montait l'escalier du palais de justice. Si les athées et les voix critiques envers l'islam sont les premières cibles, les «simples» musulmans sont, eux aussi, souvent victimes de persécutions pour un trait d'humour, même lorsque celui-ci est empreint de bonnes intentions envers leur communauté. Un épisode de la série Last Hope Kitchen que le comédien indonésien Tretan Muslim avait mis en ligne sur YouTube se voulait drôle et bienveillant. Tretan, qui est musulman, s'est associé à Coki, un autre acteur populaire de confession chrétienne, pour préparer et partager un repas avec la noble mission d'instaurer un dialogue interconfessionnel. Ils ont décidé de cuisiner du porc, tout en le rendant moins haram, («interdit», «impur») en y ajoutant de l'eau bénite Zamzam (eau miraculeuse venant de La Mecque). La vidéo n'a pas amusé les croyants, qui ont vu la session de cuisine amusante comme une «insulte à leurs sentiments religieux », et «à Dieu». Assaillis de menaces de mort, les deux comédiens se sont excusés de leur «erreur» et ont dû quitter la scène comique indonésienne.

C'est également pour une noble cause que la professeure de droit koweïtienne Fatima Al-Matar a posté une blague féministe sur son compte Twitter, demandant à Dieu «une Ferrariet l'égalité des droits avec les hommes ». Elle a été accusée de blasphème et n'a pu échapper à un procès qu'en fuyant son pays.

Les menaces et les appels au viol et au meurtre de la blogueuse tunisienne Emna Charki, qui, il y a quelques mois, a partagé une sourate coranique parodique sur le coronavirus, n'ont jamais fait l'objet d'une enquête de la part des autorités tunisiennes. En revanche, la jeune femme a été condamnée à six mois de prison pour «offense au Coran». Ceux qui sont coupables de faire rire et de s'exprimer sont souvent jugés responsables des crimes dont ils sont victimes et de la colère qu'ils suscitent. Et les libéraux occidentaux, avec leur nouvelle religion de la «cancel culture», sont de plus en plus nombreux aujourd'hui à demander qu'on réduise au silence les voix critiques (lire pp. 8-9). Avec la louable intention de faire cesser les discriminations contre la communauté musulmane, ils commettent l'une des plus grandes offenses à la liberté : tenter d'effacer les opinions plurielles et de mettre fin aux débats, y compris ceux qui suscitent le rire. De plus, en abandonnant le premier des droits d'une société libre au profit d'un droit inexistant à ne pas être offensé, ils mettent des vies supplémentaires en danger.

Contrairement à ce qu'ils pensent, contrairement à ce qu'affirmait Khomeyni, il y a beaucoup d'humour dans l'islam. Tous ces blogueurs, comédiens, dessinateurs, libres-penseurs et écrivains en sont la preuve. Si personne n'a réussi à prouver l'existence de Dieu, dont les fanatiques défendent tant l'honneur, eux ont prouvé l'existence de l'humour dans les religions - d'ailleurs, un cheval ailé, une lune coupée en deux, une vierge qui accouche ou la femme intrinsèquement inférieure à l'homme, ce sont forcément des blagues. Ils ont également prouvé que le droit inconditionnel à la liberté d'expression est le fondement de toutes les autres libertés et le garant de la sécurité de ceux qui pensent différemment. Alors que les fanatiques religieux et les lâches d'une certaine gauche sug-géraient que les caricatures de *Charlie Hebdo* «provoquaient» la violence, les militants de nombreux pays musulmans condamnaient fermement l'attaque terroriste de janvier 2015, car ils la considéraient comme faisant partie d'une menace plus large. Dans la capitale du Liban, à Beyrouth, les gens ont défilé dans les rues par solidarité, en brandissant non seulement des panneaux "Je suis Charlie", mais aussi "Je suis Riad Taha", "Je suis Samir Kassir", "Je suis Kamel Mroueh". Des personnes elles aussi assassinées pour avoir exprimé une opinion impopulaire à travers une caricature ou un texte.

ANTI-**TERRORISME**

L'après-2015

JEAN-YVES CAMUS

Ce n'est pas pour rien que l'Assemblée nationale a créé une commission d'enquête « relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 ». Il fallait montrer qu'il y avait un avant- et un après-attentat. Cependant, le monde français de l'antiterrorisme avait déjà commencé sa révolution en 2008 avec la fusion de l'ancienne Direction de la surveillance du territoire (DST) et d'une partie des Renseignements généraux (RG) dans la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), renommée Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) en 2014; avec, cette même année, la naissance du Service central du renseignement territorial (SCRT); ou encore avec, en 2011, la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (Loppsi 2), dont un titre entier est consacré au renseignement. Dès 2013, le député Jean-Jacques Urvoas avait posé les bases de ce qui deviendra la loi du 24 juillet 2015 sur le renseignement, dont le calendrier d'examen a été accéléré après les attentats de janvier, Manuel Valls étant Premier ministre.

La loi - comportant des avancées importantes sur la collecte des métadonnées et des écoutes, complétant la politique de blocage systématique des sites Internet djihadistes mise en place par la loi antiterroriste de novembre 2014 - fut largement critiquée par une partie de la gauche, par

la collecte des métadonnées et des écoutes

les organisations de Des avancées sur défense des droits de l'homme et même par des parlementaires de droite inquiets des possibilités trop larges données, selon

eux, aux services de renseignements d'obtenir en temps réel les données de connexion des particuliers. Souci louable, sauf que les particuliers en question devaient présenter une menace. Comme en novembre 2015. avec la proclamation de l'état d'urgence à la suite des attentats du Bataclan et du Stade de France, notre pays a du mal à considérer qu'on ne combat pas le terrorisme de masse avec les moyens du monde d'avant,

Muscler le dispositif du renseignement nécessite des moyens financiers et humains. Ces derniers ont été accrus. En 2014, la DGSI comptait 3 200 agents. Elle en dénombre aujourd'hui 4300, et ses effectifs devront grimper à 5500 à l'horizon 2022-2024. Tous ne sont pas affectés à l'antiterrorisme (qui mobilise les trois quarts des effectifs): l'espionnage industriel est un secteur qui bénéficie d'un regain de mobilisation. Et tous ces agents n'ont pas les mêmes profils : il faut des analystes pour décrypter les informations recueillies par les personnels qui sont sur le terrain, et des ingénieurs comme des techniciens rompus aux moyens de cryptage des communications de plus en plus sophistiqués. Dès 2016, Patrick Calvar, alors patron de la DGSI, soulignait que le chiffrement était un problème absolument majeur, tout comme l'absence de coopération d'un certain nombre d'opérateurs.

Reste la réponse pénale. La création, le 1er juillet 2019, du parquet national antiterroriste (PNAT) est une étape importante. L'application informatique mise en place la même année pour «faire remonter immédiatement des défaillances sur l'obligation de pointage» des individus placés sous contrôle judiciaire dans le cadre de ces enquêtes, selon les termes de Laurent Nuñez, permet désormais d'éviter les trous dans la raquette qui existaient dans le suivi des personnes mises en cause pour des faits de terrorisme et non incarcérées.

ILRGES willen DU BON TRAVAIL, LES MARTYRS. VOUS POUVEZ MONTER. POUR CHERCHER NOTRE ES PETITS CONS RECOMPENSE! ILS SERONT SURPRIS. 3









LUCE LAPIN

Plus de cinq années ont passé, et, si la vie «a continué» en dépit de, si le temps ne s'est pas arrêté, il n'a en rien effacé une mémoire sinon fidèle, du moins obsédante - la mienne. Ce procès est une occasion supplémentaire de « me souvenir» d'eux, et, tout particulièrement, de lui, Mustapha Ourrad', avec qui j'ai partagé la correction, la «correc», de Charlie.

Mustapha était très brillant, et studieux, car le français et la littérature en général le passionnaient. On se recommandait mutuellement des livres qui nous avaient plu, ou choqués, en tout cas marqués. Cavanna² revenait souvent dans nos conversations, nous admirions son œuvre, et sa haine viscérale pour les points-virgules (que je partage...), justement argumentée, nous amusait. Mustapha avait fait une école très sérieuse, qui

s'appelait à l'époque Coforma. Ignorant ce qu'elle est devenue, je recherche sur Internet, qui m'indique que je me trompe, que le mot exact, c'est... Conforama. Je me vois le lui raconter, il en aurait bien ri. Mustapha y avait appris la technique, qu'il maî-

trisait et appliquait à la perfection, et avait acquis à jamais le savoir. D'ailleurs, chez lui, c'était comme inné. Je ne sais pas s'il est sorti premier de la promo d'alors, j'espère toutefois que ses enseignants ont eu conscience de la qua-

Une même lité exceptionnelle de passion pour la «l'élève» qu'il fut. langue française

J'étais pour ma part un peu moins regardante

sur la règle, préférant «passer» sur un «mal-dit» lorsqu'il rendait exactement ce que leurs auteurs voulaient exprimer. On en discutait alors, passionnément. On se complétait de fait parfaitement, formant un «couple» uni par la même passion de la langue française et soucieux que les journalistes qui nous confiaient leurs textes l'expriment correctement, sans pour autant qu'ils se sentent trahis.

J'adorais qu'on corrige ensemble «Les Puces», j'en défendais ardemment les petites imperfections. Il me chipotait! Parfois je gagnais, quand c'était lui, je râlais pour rire, mais reconnaissais sa grande compétence. On avait des échanges sur les ani-maux et sur la maltraitance qu'ils subissent, c'était pour moi un grand réconfort de le voir s'intéresser sincèrement à ce que je dénonçais, et qu'il ignorait. On parlait beaucoup, également, de lui, de sa vie avant qu'il arrive en France. La chronique que je tiens e touchait également dans son histoire personnelle.

En Kabylie, Mustapha avait un chien, un dogue allemand, qu'il aimait beaucoup. Ce sont de bons grands et gros chiens très gentils, bien qu'imposants. Il n'a pas vécu longtemps. «On me l'a tué. Par ialousie. » •

luce-lapin-et-copains.com (lucelapinetcopains@gmail.com). 1. «Sens dessus dessous», «Puces» nº 1178, 14 innvier 2015. 2. Mignonne, allons voir si la rose... (éd. Belfond, 1989, Le Livre de poche, 1991).





CHARLIE HEBDO Fondateur Cavanna Président, Directeur de la publication Riss Directeur général Julien Serignac Rédacteur en chef Gérard Blard Rédaction redaction@charliehebdo.fr Standard 0185730601
Abonnement, anciens numéros angelique.abo@charliehebdo.fr Éditions Rotative, BP 50311, 75625 Paris Cedex 13. \$AS les éditions Rotative, entreprise solidaire de presse. RCS Paris B 388 541 336.
Commission paritaire n° 0422C82683 ISSN 1240-0068
Imprimé en France par un groupement d'imprimeurs.
Les manuscrits et dessins ne seront pas renvoyés.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/1/1978, vous avez droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer auprès du service abonnement de CHARLIE HEBDO BP 50311 - 75625 Paris Cedex 13.

J'accepte de recevoir les offres de CHARLIE HEBDO

J'accepte de recevoir les offres des partenaires choisis par CHARLIE HEBDO



10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Charlie Mécréant

Au pays du blasphème, le verdict tombe très vite. Blasphème si on clame : « Je chie sur Dieu. » Blasphème si on dit que Mahomet n'aurait pas aimé l'injustice. Blasphème encore si on chante des trucs pas franchement à la gloire de Dieu... Les motifs sont aussi nombreux que les sanctions. Celles-ci peuvent aller de la simple amende à la peine de mort, en passant par l'emprisonnement ou les coups de fouet. Mais où se trouve cet enfer sur terre? Partout ou presque.

NATACHA DEVANDA



n terre d'islam, dans les théocraties où pouvoirs temporel et spirituel se confondent, les choses se compliquent encore, et l'interdiction du blasphème sert bien mieux les politiques répressives envers les minorités que la défense du sacré. Pour autant, aucun pays n'est à l'abri d'une «affaire» de blasphème, quand bien même la loi ne reconnaît plus ce délit.

En une petite dizaine d'années, jamais on n'aura autant entendu parler de blasphème. Même en France. Un truc qui pourtant n'existe plus, juridiquement parlant, depuis la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Une subtilité juridique qui aura sans doute échappé à Nicole Belloubet, ex-ministre de la Justice. Début 2020, en pleine affaire Mila, elle s'était illustrée en évoquant «l'insulte à la religion » pour les propos énervés de l'adolescente contre l'islam (lire ci-dessous).

Recensement non exhaustif des insultes envers Dieu et des délires des fanatiques de tout poil.

Être femme et chrétienne, c'est cumuler pas mal de tares au Pakistan. En 2010, Asia Bibi est devenue tristement célèbre en un rien de temps. Et tout ça pour une histoire d'eau. En juin 2009, elle cueille des baies sauvages dans la campagne avec d'autres femmes. À leur demande, elle va chercher de l'eau dans un seau et en boit une gorgée. L'une des fausses copines d'Asia Bibi tape un scandale. Quoi, de la bave de chrétienne haram («interdit», «impur») dans le gobelet?! Imbuvable! Asia Bibi ne se laisse pas démonter. Elle réplique que le Prophète ne serait pas d'accord avec ça. Engueulade généralisée jusqu'à ce que les femmes hurlent au blasphème. S'ensuit une cascade de dingueries comme seuls les fanatiques religieux savent en faire : dépôt de plainte, descente de police chez Asia, qui manque de se faire lyncher par la populace. En 2010, Asia Bibi est condamnée à mort pour «blasphème envers l'islam». Un verdict confirmé en appel, en 2014. Sous la pression internationale, la Cour suprême finit par l'acquitter en 2018, puis en 2019, après les ultimes recours des ultras de la religion. Asia Bibi s'exile au Canada en mai 2019. Mais cette question du blasphème est une affaire qui n'en finit pas. D'abord parce que ses rares défenseurs - comme, en 2011, le gouverneur du Pendjab, Salman Taseer, puis, la même année, le ministre des Minorités religieuses, Shahbaz Bhatti, de confession catholique - se font assassiner par des illuminés islamistes. Ensuite parce que l'acquittement d'Asia Bibi a renforcé le parti radical islamiste Tehreek-e-Labaik Pakistan (TLP, Mouvement au service du Prophète) dans ses appels au meurtre des «blasphémateurs». Certes, ces agités du Coran sont moins présents dans les prétoires (auparavant, ils hurlaient « À mort! » durant les procès et menaçaient les juges), mais leur pouvoir de nuisance demeure intact. Les juges de première instance, au plus près de la population, flippent un max. Pour preuve, dans les juridictions supérieures, ils annulent régulièrement des sentences de mort pour blasphème. «La majorité [d'entre elles] sont fondées sur de fausses accusations liées à des problèmes fonciers ou à des vengeances personnelles», a reconnu la Cour suprême dans un arrêt de 2015.

Enfin libre! Après avoir été condamné pour blasphème, le blogueur mauritanien Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaïtir – le «plus ancien journaliste-citoyen détenu en Afrique francophone», selon Reporters sans frontières - a été libéré en juillet 2019, après plus de cinq ans de détention. Dans un de ses articles, il critiquait l'utilisation de la religion pour justifier des discriminations envers sa communauté, les Maalmines (forgerons). Détenu depuis janvier 2014, il avait été condamné à mort pour apostasie, son texte étant jugé blasphématoire envers Mahomet. En novembre 2017, cette peine avait été ramenée en appel à deux ans de prison, en raison de son repentir.

LE TOUR DU MONDE **DU BLASPHÉME** en 10 exemples

Une décision jugée trop clémente par les croyants les plus radicaux, qui réclamaient son exécution. Alors, au lieu d'être remis en liberté, comme cela aurait dû être le cas, le blogueur croupit en détention administrative. Les militants d'Amnesty International s'inquiètent alors «de son état de santé physique et mentale » et réclament sa libération. Mais, pour être bien certains de la sincérité du repentir de Mkhaïtir, les «oulémas», ces théocrates locaux, exigent un rétropédalage public. Le prisonnier s'exécute : «Comme je l'avais annoncé au début de 2014 et comme je l'ai répété à toutes les occasions qui s'offraient à moi devant les tribunaux, je réaffirme ici mon repentir devant Allah, le Seigneur des Mondes», écrivait-il sur Facebook. Comment dit-on «chantage» en mauritanien?

En janvier 2020, Mila, une adolescente de l'Isère fatiguée d'être lourdement draguée, puis traitée de tous les noms sur les réseaux sociaux, au motif qu'elle est lesbienne, s'emporte contre l'islam : «L'islam, c'est de la merde [...] votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du cul», lâche-t-elle. Aussitôt, les menaces de mort pleuvent, et la jeune fille doit quitter son lycée.

Son interdiction répressives que la défense du sacré

L'«affaire Mila» commence. Elle enfle avec les déclarations de la ministre de sert bien mieux la Justice d'alors, Nicole Belloubet, les politiques pour qui « l'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience», propos dont elle regrettera très vite «l'inexactitude». La machine s'emballe. Emmanuel Macron

doit monter au créneau pour réaffirmer le «droit au blasphème » et « à critiquer, à caricaturer les religions ». Mais, entre lâcheté et complaisance, la sphère politico-médiatique ne nous a pas déçus. Rappelons que le blasphème n'est pas un délit dans notre beau pays. Qu'est-ce que ça serait, sinon...

En juillet 2017, Willy Toledo, un acteur espagnol, s'est ouvertement foutu de la Vierge et de Dieu dans ses posts Facebook : «Je chie sur Dieu et j'ai de la merde à revendre pour chier sur le dogme de "la sainteté et la virginité de la Vierge Marie". » Ses propos ne tombaient pas du ciel, Willy Toledo entendait soutenir trois femmes artistes, elles-mêmes poursuivies pour blasphème. Leur faute? Avoir porté en procession à Séville un vagin géant baptisé le «con insoumis». L'Association espagnole des avocats chrétiens a porté plainte contre Toledo. L'acteur, qui ne risquait qu'une amende, a été jugé par un tribunal madrilène le 17 février 2018. Dans sa décision, la juge a souligné «le manque d'éducation, le mauvais goût et le langage grossier » de l'accusé, mais a tranché que ces messages ne constituaient pas «un délit de dénigrement des sentiments religieux». En Espagne, on poursuit des internautes et des artistes pour leurs textes, leurs œuvres, les paroles de leurs chansons...

THAILANDE

Chez les bouddhistes aussi, il y a des radicaux. En 2019, le groupe Puissance bouddhiste de la terre s'en est pris à une jeune artiste qui avait représenté Bouddha en Ultraman, personnage d'une série télévisée japonaise. Les «puissants bouddhistes de la terre» ont estimé l'œuvre déshonorante et portant «préjudice à un trésor national». L'artiste a dû présenter ses excuses, mais a quand même pu vendre ses œuvres aux enchères. Quant aux radicaux thailandais, ils estiment pouvoir porter plainte au nom d'une loi interdisant l'insulte à la religion. Pas tous zen, donc.

Avant le cas emblématique de la blogueuse Emna Charki (lire p. 12), la Tunisie avait déjà connu des procès médiatiques pour délit de blasphème. En 2012, Jabeur Mejri et Ghazi Béji

(qui avait réussi à fuir le pays) ont été condamnés à sept ans et demi de prison pour «atteinte à la morale, diffamation et trouble à l'ordre public», après la publication de caricatures du prophète Mahomet sur Facebook. La même année, l'homme d'affaires Nabil Karoui était jugé pour «atteinte aux valeurs du sacré», pour avoir diffusé sur sa chaîne de télévision, Nessma TV, le film Persepolis, dont la Franco-Iranienne Marjane Satrapi est la coréalisatrice. Il a bon dos, le blasphème. On pourrait plutôt y voir la grosse frousse du pouvoir devant la culture, l'esprit critique et l'art.

ITALLE

En 2018, Rolando Mandragora, joueur au club de l'Udinese, tape la balle et jure tout haut. Tout le monde s'en fout, sauf la Ligue de football italienne, qui va le suspendre pour «propos blasphématoires». Sur les vidéos, les culs-serrés de la ligue décryptent le mouvement des lèvres du joueur. Horreur! Des «porca Madonna, vaffanculo, Dio cane » en veux-tu en voilà sortent de sa bouche. Ces insultes ont beau être monnaie courante en Italie, les pères la pudeur de la ligue suspendent Mandragora en le privant des matchs retour. Son entraîneur a considéré la sanction comme sévère, estimant qu'il « méritait tout au plus un avertissement ». Pour surréaliste que soit ce cas, le footballeur jureur n'est pas le premier à être suspendu pour blasphème en Italie. En 2010, Nicola Pozzi avait payé pour un «porco Dio!». En 2015, c'est l'attaquant français Jérémy Ménez qui a loupé un match pour blasphème, alors qu'il jouait sous les couleurs de l'AC Milan. En Italie, le Code pénal punit «quiconque blasphème publiquement par invectives ou paroles outrageantes contre la Divinité ».

INDONÉSIE

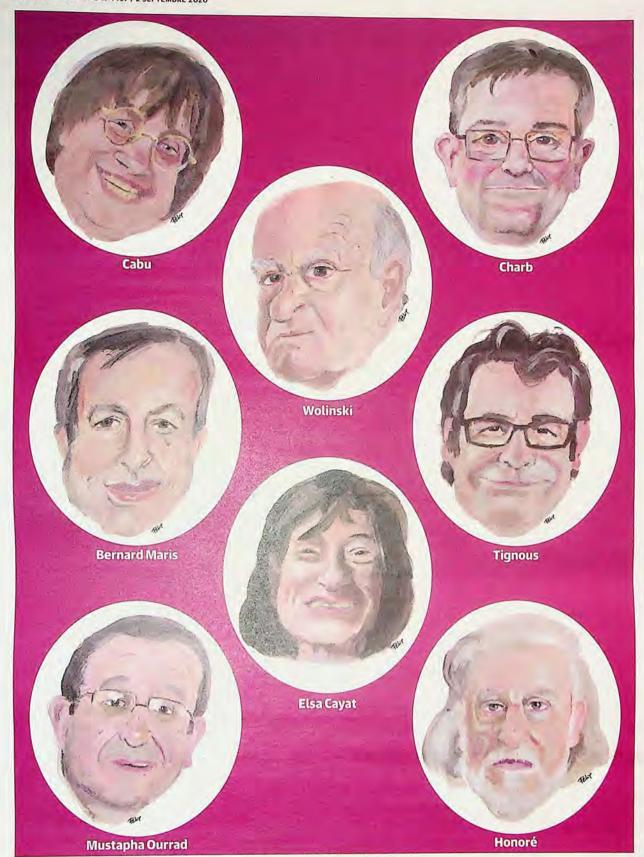
Suzethe Margareth est chrétienne. Début 2020, on la voit dans une vidéo qui a provoqué un tollé dans le pays : la femme de 52 ans sort d'une mosquée, chaussures aux pieds et un chien en laisse à ses côtés. Blasphème! hurlent les croyants. En nombre, puisque l'Indonésie est le pays qui compte le plus de musulmans au monde. Le juge l'a reconnue coupable, mais lui a épargné la peine de prison parce qu'elle est «atteinte de maladie mentale sévère». Grâce à sa dinguerie, elle échappe donc à la peine de six mois ferme requise par le parquet. Le représentant de la mosquée, Ruslan A. Suhady, a dénoncé cette dispense. Les gens qui ont des troubles mentaux «en général vont nus dans les rues». Or «cette femme avait des vêtements propres », remarque le finaud religieux. À se demander qui est le plus tapé des deux! L'affaire Margareth est la dernière en date d'une série de procès pour blasphème en Indonésie, où les «coupables» risquent jusqu'à cinq ans de prison. Ces poursuites servent aussi à mettre la pression sur les minorités religieuses. Ainsi, pour s'être plainte de l'appel du muezzin, une Indonésienne d'origine chinoise et de confession bouddhiste a été condamnée pour blasphème à dix-huit mois de prison. De même, l'ex-gouverneur chrétien de Jakarta (issu de la minorité chinoise) a passé deux ans derrière les barreaux pour avoir affirmé que l'interprétation d'un verset du Coran selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman était erronée.

ÉCOSSE

Alors que l'Angleterre et le pays de Galles avaient abandonné leurs lois réprimant le blasphème en 2008, l'Écosse conservait dans son Code pénal une vieille loi poussiéreuse qui n'a pas été appliquée depuis... cent soixante-quinze ans. Mais, en août 2020, le gouvernement écossais a publié un nouveau projet de loi pour dépénaliser le blasphème. A priori, c'est une bonne nouvelle. Pour Édimbourg, le maintien de cette infraction «ne reflète plus le genre de société dans laquelle nous vivons». Le ministre de la Justice, Humza Yousaf, a déclaré que la loi serait modernisée et couvrirait désormais les discriminations basées sur l'âge, le handicap, l'origine, l'orientation sexuelle et... la religion. « En créant des lois fortes, le Parlement enverra un message fort » selon lequel ce type d'actes ne "seront pas tolérés", a-t-il ajouté. Le projet a été applaudi par Humanists UK, association qui milite contre la loi sur le blasphème depuis 2015. Mais des artistes comme l'actrice Elaine C. Smith ou l'humoriste Rowan Atkinson, célèbre pour son personnage de Mr. Bean, s'inquiètent d'une loi faux nez pour un blasphème modernisé qui ne dirait pas son nom, mais limiterait tout de même la liberté d'expression.

Au Nigeria règne la charia, mais dans le nord du pays, c'est pire, les tribunaux du coin fonctionnant de manière parallèle au système judiciaire étatique. Pour avoir mis en musique des paroles considérées comme insultantes envers Mahomet, Ibrahim Said Sharif a été condamné à mort par un tribunal islamique. Peu avant, c'est l'opinion publique qui l'avait déjà jugé, et plutôt sévèrement. Dès la diffusion de la chanson impie, des habitants de Kano avaient manifesté, puis mis le feu à la maison du chanteur, avant de réclamer son arrestation. Le tribunal ne pouvait que suivre la vox populi. Ibrahim Said Sharif a été condamné à être pendu. Jeudi 13 août 2020, Amnesty International a appelé les autorités de l'État nigérian de Kano à annuler la condamnation.





a couverture de ce numéro appelle quelques explications. On y voit reproduites toutes les caricatures de Mahomet publiées en 2005 par le journal danois Jyllands-Posten et que Charlie Hebdo avait à son tour republiées en 2006, ainsi que la «une» du n° 712 dessinée par Cabu.

Les raisons qui expliquent cette couverture sont les suivantes. Ces dessins appartiennent désormais à l'Histoire, et on ne réécrit pas l'Histoire, pas plus qu'on ne peut l'effacer. Cela s'est passé ainsi : c'est la publication de ces dessins, considérée comme un blasphème par un certain nombre de musulmans, qui constitue le mobile du massacre du 7 janvier par des assassins qui voulaient, comme ils l'ont crié en sortant des locaux de Charlie Hebdo, «venger le Prophète».

Ces dessins sont donc des pièces à conviction. Il était pour nous inadmissible d'aborder

LA COUVERTURE À LAQUELLE VOUS N'ÉCHAPPEREZ PAS

ce procès sans les communiquer aux lecteurs et aux citoyens. Car depuis 2006, quatorze années se sont écoulées, et les jeunes Français qui ont vu le jour depuis seront les témoins d'un procès qu'ils ne comprendraient pas, ces dessins n'ayant jamais été republiés. C'est donc un devoir d'information qui impose de porter à la connaissance du public ces documents qui ont une valeur aussi bien historique que pénale.

On nous a souvent demandé depuis janvier 2015 de produire d'autres caricatures de Mahomet. Nous nous y sommes toujours refusés, non pas que cela soit interdit. la loi nous v autorise, mais parce qu'il fallait une bonne raison de le faire, une raison qui ait un sens et qui apporte quelque chose au débat. Reproduire cette semaine de l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015 ces caricatures nous a alors semblé indispensable. Toutes les raisons qu'on pourrait nous opposer ne relèvent que de la lâcheté politique ou journalistique. Voulonsnous vivre dans un pays qui se targue d'être une grande démocratie libre et moderne, et qui, dans le même temps, renonce à affirmer ses convictions les plus profondes? Pour notre part, il n'en est pas question. Sauf à vivre dans un autre pays, un autre régime, un autre monde.

La rédaction

25 ANS DE MENACES

1989 Salman Rushdie est visé par une fatwale condamnant à mort, prononcée par l'ayatollah Khomeyni, à la suite de la publication de son livre Les Versets sataniques.

1991 Le traducteur japonais des Versets sataniques, Hitoshi Igarashi, est tué de plusieurs coups de couteau.

1993 William Nygaard, l'éditeur norvégien de Rushdie, et Aziz Nesin, qui a traduit Les Versets sataniques en turc, échappent de justesse à des tentatives d'assassinat. La même année, une fatwa de condamnation à mort est prononcée contre l'écrivaine et gynécologue Taslima Nasreen, qui a critiqué l'islam au Bangladesh.

1994 Philippe Val reçoit des menaces de mort, à la suite d'une chronique sur France Inter critiquant le port du voile.

1998 Assassinat de Matoub Lounès, militant de la cause berbère et de la laïcité en Algérie.

2004 Assassinat du réalisateur Theo Van Gogh pour avoir tourné Submission, un court-métrage qui dénonçait les abus commis au nom du Coran. Ayaan Hirsi Ali, qui a coréalisé le court-métrage, est également menacée de mort, et doit fuir aux États-Unis.

2005 Lejournal danois Jyllands-Posten publie 12 caricatures de Mahomet, en réponse à un écrivain qui se plaignait que personne n'ose illustrer son livre sur Mahomet depuis l'assassinat de Theo Van Gogh. Lejournal reçoit alors plusieurs menaces de mort.

2006 Charlie publie les caricatures parues dans le Jyllands-Posten, en y ajoutant des caricatures de Mahomet des es propres dessinateurs et, en « une », celle de Cabu « C'est dur d'être aimé par des cons ». France-Soir les a publiées quel que sjours avant, L'Express les a toutes fait paraître en même temps que Charlie, et Libé en a publié quel que s- une s.

Menaces de mort à l'encontre de l'écrivain Robert Redeker, après une tribune dans Le Figaro critiquant Mahomet.

2007 Procèsdes caricatures, à la suite des plaintes, notamment de la Grande Mosquée de Paris et de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), pour «injure publique envers un groupe de personnes à raison de leur religion». La relaxe a été prononcée pour le journal.

2011 Incendie criminel des locaux de Charlie Hebdo, après la couverture baptisée « Charia Hebdo », commentant la victoire des islamistes d'Ennahda en Tunisie et représentant Mahomet après cette annonce.

7, 8 et 9 janvier 2015

Attentats terroristes à Charlie Hebdo, à Montrouge et à l'Hyper Cacher.

Caricatures du Jyllands-Posten. Droits réservés. Copyright: Bob Katzenelson, Jens Julius Hansen, Rasmus Sand Hoyer, Lars Refn, Franz Füchsel, Annette Carlsen, Peter Bundgaard, Kurt Westergaard, Poul Erik Poulsen, Erik Abild Sorensen, Claus Seidel, Arne Sorensen. Couverture de Charlie Hebdo. Copyright: V. Cabut